

LE PIONNIER CANADIEN

F. X. LEMIEUX, Propriétaire, Ottawa, Ont.

Successor de "La Voix de l'Outaouais" et de "L'Ontario Français."

VOL III. No 1.

HULL, 3 FÉVRIER, 1904.

\$1 00 PAR ANNÉE.

LE PIONNIER CANADIEN

Imprimé et Publié au

N. 74 RUE INKERMANN, HULL, P.Q.

Par J.H. PARE et L. MOFFET.

—et au—

No 552 RUE SUSSEX, OTTAWA, Ont

Par la Cie d'Imprimerie Générale

Abonnements.....\$1 par année.

Annonces.....10 cts la ligne.

Conditions spéciales pour annonces à long terme, et pour Petites Annonces, Perdu, Trouvé, Servantes, etc., etc.

HULL, 3 FÉVRIER, 1904.

NOTRE JOURNAL

Le "Pionnier Canadien" se présente au public comme le successeur de "La Voix de l'Outaouais" et de "L'Ontario Français".

Il continuera la mission de ces journaux parmi les Canadiens-Français des districts d'Ottawa, de Pontiac et de Nipissing. Bien plus, il espère que tous les Canadiens-Français de la vallée de l'Ottawa lui feront bon accueil.

En vrai pionnier il suivra dans leurs travaux, dans leurs joies et dans leurs peines, le colon, le défricheur, l'agriculteur, l'ouvrier, l'industriel, le bûcheron, le prêtre et l'homme de profession.

Le mouvement et le progrès de la colonisation seront pour lui pleins d'attrait. Que de charmes patriotiques dans la formation d'une municipalité, l'ouverture d'une école et d'une église, d'une cour de justice, d'un bureau de notaire, d'avocat, de médecin, d'enregistrement, dans une région nouvelle! Comment décrire la joie des foyers qui entendent pour la première fois le sifflet de la locomotive et qui voient enfin partir le premier train chargé des produits du sol et de la forêt.

Le "Pionnier Canadien" ne saurait rester indifférent aux séances des conseils municipaux et des commissions scolaires, où se font, comme en attendant de petits moules, la grande destinée de la nation.

Le "Pionnier" serait heureux que les secrétaires municipaux, les secrétaires des commissions scolaires, les instituteurs et les institutrices, et les missionnaires sur réception gratuite de sa feuille, tinsent ses lecteurs au courant des aspirations respectives de leur centre d'action. Ils aideraient ainsi le "Pionnier Canadien" à devenir un organe utile de la colonisation. Cet appel sera-t-il entendu? Dieu le veuille!

Le "Pionnier Canadien", en bon patriote, aime la politique; oh! non pas la chicane rancunière, méchante et désastreuse pour un pays; mais l'étude calme et raisonnée des affaires publiques. Le "Pionnier" aime les bons députés, les bons gouvernements, et il prendra les meilleurs moyens pour les garder bons, en travaillant à la destruction de l'hydre et à la croissance abondante du bon grain dans le grand champ de la patrie canadienne.

BOURBEAU RAINVILLE.

AUX AMIS DU "PIONNIER"

Les éditeurs du "Pionnier Canadien" ne se cachent pas la grandeur de la tâche qu'ils entreprennent de publier un journal local, lorsqu'il y a tant de grands journaux qui pénètrent déjà dans les familles ou notre journal pénétrera et sera reçu, nous en avons toute confiance. Le grand journal de la grande ville ne peut pas porter le même intérêt qu'un journal local aux questions municipales, sociales, et même politiques d'une ville à laquelle il est étranger ou d'une région aussi étendue que l'est la région de la rivière Ottawa et des lacs Nipissing et Témiskaming avec laquelle notre journal sera en rapports intimes.

Le "Pionnier" sera publié à douze pages, deux fois par semaine, le mercredi et le samedi. Il contiendra outre des articles de politique générale, une étude suivie des questions municipales de Hull, des écrits des correspondants de la "Voix de l'Outaouais" et de "L'Ontario Français", qui veulent bien continuer à nous aider, et enfin toutes les nouvelles générales intéressantes de la journée précédente, les nouvelles locales les plus importantes d'Ottawa et de Hull etc.

Avec le présent numéro nous commençons la publication d'un feuilleton très mouvementé et très intéressant.

Le format de notre journal permettra aux collectionneurs de conserver la série du feuilleton sous une forme peu encombrante. En même temps que la publication du "Pionnier" nous ouvrons à Hull une imprimerie très complète, et nous serons en mesure d'exécuter toutes les commandes d'impression que l'on voudra bien nous confier. Nous serons outillés pour exécuter tous les documents légaux, municipaux et scolaires que l'on voudra bien nous confier. Nous prions les secrétaires de municipalités de vouloir bien songer au "Pionnier" lorsqu'ils auront des impressions à faire.

Voilà ce que nous entendons faire pour l'utilité du public et nous demandons au public et surtout aux abonnés de la "Voix de l'Outaouais" et de "L'Ontario Français", dont nous héritons par droit de succession, de vouloir bien nous aider en engageant leurs amis, à s'abonner à notre journal, à le lire, à lui donner des annonces, enfin tout l'aide qu'on peut accorder à un journal que l'on veut voir vivre.

Il va sans dire que nous comptons d'une façon toute spéciale sur la clientèle commerciale de Hull; sur la clientèle des avocats, des notaires, comme des marchands commerçants et industriels qui doivent avoir intérêt au maintien d'un journal local qui sera toujours sur la brèche pour défendre les intérêts de notre ville.

PARE ET MOFFET.

M. G. F. HODGINS

Candidat libéral à Pontiac

G. F. Hodgins a trente huit ans. Il a appuyé le docteur Gaboury, libéral, en 1896, et M. Thom. Murray, libéral, en 1891.

Il a été élu président de l'association libérale de Pontiac en 1900, et fut bien près d'être choisi comme candidat libéral pour la chambre de Québec, dans la même année.

Toujours en 1900 il appuya M. Murray, libéral, au fédéral, et M. Gillies, libéral, au local. Et cette année il devient candidat libéral à la Chambre des Communes.

Qui l'a fait ce qu'il est?

En premier lieu, lui-même.

En second lieu, le parti libéral.

Il s'est élevé par degrés jusqu'au rang qu'il occupe aujourd'hui dans le parti.

Il a mis sa confiance en le parti libéral et il a mérité la confiance de ce parti.

Une convention légitime, honnête

et presque unanime l'a choisi pour son porte-drapeau.

A nous de l'élire.

Dans ce but le "Pionnier Canadien" marchera sur les traces de "La Voix de l'Outaouais".

Nous nous garderons des injures. L'injure n'avance aucune cause et les retarde toutes.

Nous faisons appel à tous les libéraux de Pontiac.

Sachons au besoin faire le sacrifice d'une ambition même légitime, d'un espoir longtemps caressé, dans l'intérêt général. Tout sacrifice porté en soi sa récompense.

Unissons-nous pour la victoire.

M. CHAS. MARCIL, M. P. A MONCTON

Nous recevons un exemplaire du "Moncton Transcript" qui contient sur la réception faite à l'hon. M. Emerson un article de fond très chaleureux.

Nous sommes heureux d'y trouver le paragraphe suivant qui s'adresse à notre ami et collaborateur, M. Chas. Marcil, le vaillant député de Bonaventure.

"Le meilleur discours de la soirée, après celui de l'honorable M. Emerson, fut celui de M. Marcil, député de Bonaventure. Il parla d'abord en français, devant un auditoire où la langue anglaise prédominait largement; mais on l'écouta avec attention et les applaudissements qu'il récolta prouvèrent combien on appréciait le charme de sa diction. Les Acadiens présents avaient le double avantage de comprendre la langue et d'apprécier la manière dont il parlait un grand orateur.

"A la fin de son discours, M. Marcil reprit son siège et alors lui vint l'hommage, le plus grand hommage qu'on put lui faire, l'hommage de la partie anglaise de son auditoire qui sentait qu'il lui avait échappé quelque chose et qui voulait absolument un dédommagement. Les applaudissements succédèrent aux applaudissements avec une telle insistance que M. Marcil fut obligé de prononcer un second discours, en anglais, cette fois. Et lorsque les premiers mots de ce discours dans leur langue frappèrent les oreilles de ses auditeurs, les applaudissements recommencèrent de plus belle. Et alors on entendit l'une des plus éloquentes, sinon la plus éloquentes des harangues qui aient jamais été prononcées à la salle de l'Opéra de Moncton. Magnifique dans les gestes, dans la diction; patriotique dans le sentiment et d'une logique convaincante. Et lorsqu'il reprit son siège pour la seconde fois, les applaudissements lui sont venus de tous les auditeurs, sans distinction de parti."

Enfin la chose est décidée. M. Monk n'est plus chef du parti conservateur dans la province de Québec et M. Tarte va lui succéder. C'est M. Monk lui-même qui annonce aux journaux qu'il a offert sa démission à son chef M. Borden, mais celui-ci ne l'a pas encore acceptée. M. Monk parle avec beaucoup d'amertume de ses amis conservateurs. "Ils ne me donnaient pas un appui franc et généreux" a-t-il dit à un ami, et je me retire. On comprend que la perspective pour M. Monk d'avoir à subir M. Tarte n'était pas agréable, et il a peut-être pris le parti le plus sage.

A St-Paschal, comté de Kamouraska la réunion des délégués libéraux a eu lieu hier et M. Ernest Lapointe, avocat, si avantageusement connu, a été choisi comme porte drapeau du parti libéral par une forte majorité. L'assemblée qui a suivi a été enthousiaste et des discours ont été prononcés par Sir Alp. Pelletier, l'hon. R. Lemieux, MM. Rod. Roy, Omer Bérubé.

UNE COLONNE INTERESSANTE

COMMENT se garer du froid sans trop de froid? Le meilleur moyen c'est d'aller se vêtir chez

CARON FRERE

RUE ALBERT, HULL.



PARDESSUS pour hommes, dernière mode, valant \$8.00 pour..... \$5

PARDESSUS en beaver bleu foncé \$5.50 pour 3.50

PARDESSUS en melton noir val. \$10 pour... 10.00

PARDESSUS en drap noir avec pois blancs, valant \$15 pour..... 9.75

MANTEAUX pour dames, val., \$5, pour.... 2.50

MANTEAUX Pour Dames, val., \$7, pour... 5.00

MANTEAUX avec Collettes, \$13 pour.... 5.00

Ces manteaux sont nouveaux et bien faits.

Profitez de notre Vente d'Escompte, 20 à 50 pour cent sur tout le Stock. Pas d'exceptions. Tout est réduit.

CARON FRERE

(Voisin du Dr Guimé)

P. S. — Nous recevons une grande quantité de Nouveautés tous les jours.

Nouvelles Générales

Sarah Bernhardt publiera ses mémoires au printemps.

M. T. S. Caldwell a été choisi comme candidat libéral dans le comté de Lanark-nord.

M. Edmond Savard, de Chicoutimi, a été choisi comme candidat libéral dans Chicoutimi et Saguenay.

Madame Marie Schaferenski, une Polonaise, vient de mourir dans le Township d'Insalton, Mich., à l'âge de 125 ans.

La Législature du Massachusetts vient de voter une résolution en faveur de la réciprocité avec le Canada.

Sir William Mulock est arrivé à Mexico le 20 de ce mois. Il a été acclamé à la gare par un groupe de Canadiens qui sont allés lui souhaiter la bienvenue.

Les examens des candidats qui désirent obtenir des certificats d'arpenteurs des terres fédérales, auront lieu lundi prochain à Ottawa.

Sir Wilfrid portera la parole, au Monument National, à Montréal, samedi prochain. Il sera accompagné des hon. MM. Préfontaine, Brodeur, Lacombe et autres.

Lector Pouliot, de Québec, 22 ans, fils d'Elzéar Pouliot, marchand de chevaux, a été mortellement blessé par une ruade de cheval dans l'estomac.

M. Armand Laverne, jeune avocat, vient d'être choisi comme candidat libéral dans Montmagny. A la convention assistaient les honorables Fitzpatrick et Brodeur.

Pour la première fois depuis des années le trésor des Etats-Unis est court d'or. Le département de la monnaie a négligé d'en produire pour frapper l'argent Philippin.

Le Sénat des Etats-Unis a autorisé le secrétaire d'Etat d'entrer en négociations avec l'Angleterre en vue de réviser les règlements se rapportant à la protection du phoque à fourrure dans l'Alaska.

On dit dans certains cercles politiques, qu'à l'ouverture de la session, on adoptera la méthode anglaise. La première journée, on élira l'Orateur dont le choix n'est pas encore fait et, dès le lendemain, on commencera la discussion sur l'Adresse en réponse au discours du Trône.

Samedi, dans le comté de Rouville, l'hon. L. P. Brodeur, le nouveau ministre du Revenu de l'Intérieur, a été élu par acclamation. L'hon. H. R. Emerson, le nouveau ministre des Chemins de Fer, a également été élu par acclamation dans Westmoreland.

Ernest Cashel, le meurtrier qui doit être pendu le 2 février prochain, passe son temps à écrire des lettres à ses amis. On lui permettra d'avoir une entrevue avec son frère avant de monter à l'échafaud.

Les brefs pour l'élection partielle de Kamouraska rendue nécessaire par la nomination de l'hon. M. Carroll, au banc judiciaire, sont émanés, mise en nomination vendredi, 12 février, scrutin, 19, mardi.

M. L. A. Rivet, avocat, de St Gabriel, a été choisi vendredi candidat libéral dans le comté d'Hochelaga pour remplir la vacance causée par l'élévation de M. Madore sur le banc judiciaire. Après la convention l'hon. M. Préfontaine a prononcé un éloquent discours.

Les colonies anglaises suivantes viennent de souscrire à l'arrangement, permettant l'entrée

de journaux canadiens au taux postaux domestiques du Canada: Guyane anglaise, Ile Figi, Gibraltar, Jamaïque, Iles de Malte, Iles sur Seychelles, Trinidad, Tobago.

Une demande sera faite au parlement à sa prochaine session, pour une charte pour un chemin de fer d'Ottawa et Hull et Buckingham et de la Lièvre jusqu'au Grand Tronc Pacifique et la Baie James et de Buckingham à Thurso.

Les recettes des douanes pour les sept mois expirés le 31 janvier ont été de \$23,628,504 contre \$20,752,865 l'an dernier, soit une augmentation de \$2,875,638. Les recettes pour janvier ont été de \$2,974,743 contre \$2,726,249, soit une augmentation de \$248,493.

La nouvelle de la nomination de M. Pugsley comme secrétaire de la Commission des chemins de fer et de M. Smith du Canada-Atlantique comme expert est prématurée. M. Pugsley sera peut-être nommé; quant aux experts la loi autorise la Commission à en employer quand cela sera jugé nécessaire.

Le premier ministre a reçu le câble suivant de M. Fabre, agent canadien à Paris: M. Colombier m'informe officiellement qu'il rempli son contrat en temps voulu. Il a révoqué sa procuration à Sawyer qui voulait transporter le contrat à Carboneau. Colombier s'en va au Canada pour obtenir confirmation du transport du contrat à une compagnie organisée par lui-même.

A la séance de la Législature du Manitoba, tenue samedi, le Premier Roblin a donné avis d'une motion qui doit être présentée mercredi. Voici la teneur de la motion: "Cette chambre approuve fortement la politique de M. Chamberlain proposant d'apporter certains changements dans les affaires fiscales de l'empire. Cette politique serait d'un grand avantage pour la population du Manitoba."

La suppression des impôts de passage dans les canaux du Canada a produit un accroissement du commerce des grands lacs qui tend à accaparer l'exportation des ports maritimes. Ainsi les steamers canadiens qui font le service des lacs ont une capacité actuelle de transport de 4,000,000 de boisseaux de grains par semaine durant la saison navigable, c'est-à-dire huit mois par année; soit une capacité de transport de 60 à 70,000,000 de boisseaux par an.

Sans baisser un seul article de leur tarif, les Etats-Unis ont obtenu du Brésil des droits préférentiels sur les articles suivants:

Fleur en baril, 32 pour cent; fleur en poche, articles en caoutchouc, vins distillés, peintures, lait condensé, horloges et montres, 20 pour cent. Aucun de ces articles n'étaient exportés au Brésil. Quant à la fleur les droits excessifs avaient fait baisser l'exportation de 1,800,000 barils qu'elle était, il y a six ans, à 500,000.

On dit que le département de la Marine est à négocier l'achat d'une dizaine de cloches sous-marines qui seront placées dans les endroits les plus dangereux de la route du St-Laurent jusqu'à Belle-Ile, probablement aux endroits où se trouvent aujourd'hui des signaux pour la brume. Il n'est pas probable que le gouvernement introduise à cette session une législation pour la création de nouvelles provinces dans l'Ouest. Comme les Territoires seront représentés dans le prochain parlement par dix députés qui seront en mesure de faire connaître les besoins de cette partie du pays, on attendra pour avoir leur avis. Les nominations des nouveaux sénateurs pour les Territoires ne se feront aussi, probablement, que pour le nouveau parlement.

Le prince Tarkhanov, de St Pétersbourg, le célèbre savant, a

déclaré dernièrement, dans une conférence devant l'association militaire, que grâce au radium, toutes les tactiques militaires en usage aujourd'hui, seront révolutionnées. Quand on aura suffisamment de radium, il sera possible de détruire à une grande distance, les poudrières au moyen des rayons dirigés sur un fort ou sur un navire.

Le prince a réussi à arrêter, à l'aide de radium, les progrès de la rage sur un chien. Il croit qu'il sera possible de guérir les cancers.

M. Charles Deguise, avocat à Québec, vient d'être choisi comme porte étendard du parti libéral, dans le comté de Portneuf, pour le siège à l'Assemblée législative, laissé vacant par la nomination au Sénat de l'honorable M. Jules Tessier. Sur 44 délégués, M. Deguise a obtenu les votes de 39. Devant une assemblée nombreuse et enthousiaste, des discours ont été ensuite prononcés par l'honorable M. Turgeon, ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Jules Tessier et le candidat. On ne peut que féliciter les délégués du comté de Portneuf de l'heureux choix qu'ils viennent de faire, et les électeurs le ratifieront par une grosse majorité.

L'honorable Clifford Sifton, a reçu des résolutions des chefs libéraux des centres de Thunder Bay et Rainy River, lui offrant à l'unanimité la nomination à la candidature de ces districts. Ces centres comprennent Fort William, et Port Arthur. Ces résolutions expriment les sentiments de reconnaissance pour les services que le ministre de l'Intérieur a rendus au Canada et plus spécialement à l'ouest canadien, et pour la politique d'immigration, dont le progrès fut si notablement remarqué depuis sa mise en pratique. Les chefs libéraux de ces localités approuvent hautement la politique du ministre au sujet du développement du grand ouest canadien. Le but du mouvement est de conjindre les grandes prairies de l'ouest avec le centre du Canada et les mers. M. Sifton n'a pas encore répondu.

Bien loin de limiter la sphère de leur activité commerciale comme semblerait le suggérer la politique de M. Chamberlain, les canadiens, lisons-nous dans le "Daily Chronicle" de Londres, se préparent à concourir sur le marché mondial dans la construction des locomotives; les usines de la Compagnie des locomotives et des machines de Montréal a été fondée dans ce dessein. Les propriétés de cette société couvrent une superficie de trente-quatre hectares; les usines qui sont encore susceptibles d'agrandissements, emploient 1,800 ouvriers et peuvent fabriquer trois cents locomotives par année. Les propriétaires déclarent volontiers qu'ils se sont lancés dans cette affaire à un point de vue purement commercial, et qu'ils ne fondent aucune espérance dans l'établissement d'un "tarif protecteur".

Le roi Edouard va ouvrir avec grand apparat le parlement anglais. La session s'annonce comme devant être mémorable. Depuis la prorogation des chambres, le cabinet a été tout refait, et les partis ont pris une nouvelle orientation. Sept factions sont en face. Celle de Balfour qui favorise une politique de représentations et sans vouloir la protection;

Celle de Chamberlain qui soutient que la protection est nécessaire à l'unité de l'empire;

Celle qui prêche le libre-échange outré.

Ces derniers supportent d'un côté Sir Bannerman opposé au "Home Rule" et de l'autre Lord Roseberry en faveur du "Home Rule".

Il y a le parti ouvrier.

Reste le parti irlandais conduit par Redmond.

Le correspondant du "Daily Mail" de Londres à Madrid, dit que samedi dernier, pendant une

réception donnée à l'occasion de la fête patronale du roi Alphonse, un complot meurtrier tramé depuis quelque temps a été sur le point de s'accomplir.

La police a remarqué deux hommes suspects assis sur un banc en face de l'entrée principale du palais. Les hommes voyant qu'ils étaient surveillés, se levèrent, laissant un paquet sous le banc. Ce paquet recueilli par la police, contenait une boîte de fer blanc d'où sortait une longue mèche. On la porta dans un laboratoire où l'on constata qu'elle contenait une certaine quantité de dynamite, de poudre, de verre brisé et de balles. Si cette bombe avait éclaté, elle aurait fait plusieurs victimes, car le palais était rempli de visiteurs. On n'a pu retrouver les deux hommes qui, croit-on, sont des anarchistes.

Nous croyons pouvoir dire que tous les racontars des journaux de l'opposition au sujet des plans et projets du gouvernement relativement au Grand-Tronc-Pacifique, sont de simples suppositions. Le Grand-Tronc-Pacifique peut avoir l'intention de revenir à son premier projet de transcontinental à partir de North Bay seulement, et MM. Mackenzie et Mann peuvent aussi avoir l'intention de se substituer à la puissante compagnie pour prolonger leur transcontinental par le nord des provinces d'Ontario et Québec, mais tout cela n'est encore que des suppositions. Aucune des deux compagnies n'a fait de déclaration officielle à ce sujet. Le mieux est donc de ne pas se creuser la tête dans le moment pour découvrir l'avenir mais attendre les développements qui ne pourront pas tarder malheureusement bien longtemps à se produire et à être connus. Mais le gouvernement ne fera aucune déclaration officielle avant l'ouverture des Chambres.

Pendant la séance de la Législature jeudi dernier à Winnipeg, le procureur général Campbell a exposé les changements projetés à la loi des licences du Manitoba. Voici les grandes lignes du projet du gouvernement:

- 1—Une bonne loi des licences, proprement mise en vigueur.
- 2—L'abolition totale de toutes les licences de "saloon".
- 3—L'abolition des licences pour la vente des liqueurs enivrantes, en gros, dans les municipalités rurales.
- 4—Une législation sévère concernant les interdictions.
- 5—Amélioration de la condition des hôtels bona fide.
- 6—Elimination des personnes indignes de détenir une licence.

La jalousie et la chicane continuent à régner en maîtresse entre les chefs du parti conservateur de la province de Québec. Il y a le clan Monk et le clan Tarte. En ces derniers temps celui-ci a semblé prendre un certain ascendant sur son rival, mais voici que M. Monk se fâche et déclare à qui veut l'entendre, aux journaux, aux amis, etc., qu'il est et entend rester chef des forces conservatrices dans Québec. On peut s'attendre à un éclat d'ici à quelques jours. Il y a longtemps que ça couve. Le parti bleu a bien, il est vrai, à ouvrir les bras à M. Tarte, mais M. Monk continue à tenir les cordons de la bourse et comme M. Tarte est d'avis qu'on ne fait pas les élections avec des prières, le jeu de M. Monk ne lui convient pas du tout.

Le Pacifique Canadien a vendu durant le mois de janvier 116,840 acres de terre évalués à \$386,649.88.

Daniel Graham, un jeune homme de 17 ans, a été tué accidentellement par son frère, à Halifax, alors que les deux frères se trouvaient dans une embarcation, étant partis pour chasser le canard. L'arme d'Arthur se déchargea par accident et le plomb vint se loger dans la poitrine de Daniel. Le coroner a tenu une enquête et rendu un verdict de "mort accidentelle".

D'OU VENONS-NOUS ?

Ce qu'on a cru jusqu'à présent

Depuis le jour où les nations européennes ont reconnu leur parenté et descendance d'une race commune à toutes, se sont multipliées les études destinées à déterminer quelle a été la patrie originale de nos arrière-grands pères.

Puisque l'anthropologie, la linguistique et l'histoire, d'une seule voix, proclamaient que les nations latine, grecque, celte, et slave ne sont que des rameaux divers d'une seule grande race Aryenne, unie dans les âges les plus lointains, et qui se sont séparés de la nation-mère dans le cours des siècles, les savants ont voulu fixer le séjour que les nations aryennes habitaient avant de se séparer, le siège des ancêtres commun à tous les peuples de l'Europe. Dans quelle partie du monde se trouvaient donc rassemblés, dans les temps antiques, les Aryens, encore constitués en corps de nation, refermant en soi les germes de tous les peuples civilisés de nos jours, et parlant une langue qui fut la mère des langues modernes ?

A cette demande, les savants étaient unanimes, jusqu'aujourd'hui, à donner la même réponse. Les Aryens habitaient premièrement les régions de l'Asie centrale, qu'aujourd'hui nous appelons la Bactriane et l'Iran; là, sur des plateaux escarpés, avant que l'âge des métaux fut connu, vécurent et prospérèrent, chassant le gibier dans la forêt, guidant les troupeaux dans les pâturages, soumettant le bœuf à la charrette.

Unis par la foi, par les coutumes, par la langue, ils prospérèrent dans la paix et se multiplièrent de telle sorte que leur pays devint trop étroit pour les contenir tous, et alors commencèrent les vastes émigrations qui se réduisirent en deux courants, l'un descendit vers le midi et conquît l'Inde, maintenant jusqu'à nos jours la langue primitive du sanscrit; l'autre prit la direction de l'Europe, la parcourut en entier, dans des incursions successives et s'y établit. Les premiers émigrants furent les Celtes, puis les derniers arrivés repoussés plus loin les premiers venus, de sorte que les premiers se trouveront les derniers et les derniers les premiers, et les Celtes furent repoussés à l'extrémité de l'Europe; en somme, les différents rameaux se dispersèrent, se dispersèrent de la manière que nous les rencontrons aujourd'hui.

Donc, l'hypothèse de l'origine asiatique régna sans dispute; les savants, les plus illustres la confirmèrent par leur appui, et elle finit par être acceptée comme un dogme scientifique.

POURQUOI L'ON DOIT EXCLURE L'ASIE

Mais la science, par sa nature, est ajustée, qu'il suffit souvent qu'un jour pour abattre des théories séculaires. La théorie de la provenance asiatique de la race aryenne (nommée Indo-Européenne, des lieux d'où elle se répandit) n'a pu être détruite en un jour, mais en peu d'années. Il n'y a pas plus de dix ans, les ethnologistes qui soutenaient cette théorie étaient en majorité, aujourd'hui, ils sont dans la minorité.

Les récentes découvertes de l'archéologie et de la linguistique, les nouvelles méthodes de reconstruction historique, conduisent d'une manière inévitable à une même conclusion; c'est-à-dire à celle-ci: que les Aryens, avant de se séparer et de se répandre dans le monde, eurent comme patrie commune l'Europe, et c'est de l'Europe qu'ils émigrèrent en Asie.

Quelle partie de l'Europe peut-être identifiée comme le siège originel de nos ancêtres, demeure un point de discussion; tous, cependant, s'entendent, pour exclure les pays du sud et de l'ouest, où des signes très clairs prouvent l'existence de peuples très civilisés, et d'un type différent des Aryens, et antérieurs à ceux-ci, lesquels, évidemment, survinrent en envahisseurs, et ne peuvent pas être considérés comme aborigènes.

En vérité, les raisons qu'on en donne sont formidables.

En Europe, nous voyons les Aryens former presque la totalité de la population; en Asie, au contraire, nous ne rencontrons que des groupes isolés de races ariennes, perdus dans des masses mongoliennes, sémitiques,

touraniennes. Maintenant, il est plus vraisemblable que le petit groupe se soit détaché du grand, que le grand du petit: l'espèce entre dans le genre, mais non le genre dans l'espèce.

Il serait aussi logique de faire dériver les Aryens de l'Europe de ceux de l'Asie, comme il le serait de faire descendre les Hollandais des Boers. Et puis, les Aryens de l'Asie sont demeurés comme des étrangers dans les lieux où ils habitent: dans l'Inde et dans l'Iran ils sont les dominateurs des races indigènes, tandis qu'en Europe, ils sont, et ont toujours été (comme le démontre l'anthropologie), le seul élément tethyque. Il est donc évident, qu'ils arrivèrent en Asie à une époque historique, tandis qu'en Europe, ils y ont demeuré de temps immémorial.

Ensuite vinrent les philologistes, et avec des raisonnements sûrs, ils purent établir que le Sanscrit n'est pas le plus ancien des idiomes aryens; dans tous les cas, qu'il n'est pas le père, mais le frère des idiomes européens; que quelques-uns d'entre eux, (le lithuanien et l'ancien slave, par exemple), sont plus proches que ne l'est le Sanscrit de cet idiome unique que parlèrent les Aryens au temps de leur unité nationale et que les érudits ont pu reconstruire avec les éléments communs, à toutes les langues indo-européennes. Même, on a pu former avec les langues indo-européennes autant de chaînons d'une même chaîne circulaire arienne, et on a reconnu que pour compléter l'anneau il manquait un chaînon, lequel se trouve précisément en Asie, dans l'Iran, d'où, évidemment, les vicissitudes historiques le portèrent, en le détachant de la chaîne européenne.

POURQUOI L'ON DOIT ADMETTRE L'EUROPE

Dans le cours des temps historiques la puissance expansive des peuples européens a toujours été beaucoup supérieure à celle des peuples asiatiques. Des invasions tumultueuses partirent de l'Asie, mais elles ne laissèrent pas de traces en Europe; au contraire, la puissance de colonisation des peuples européens est caractéristique.

Les plus anciens peuples ariens de l'Europe s'affirmèrent toujours autochtones: comment se ferait-il qu'ils n'eussent pas conservé quelque souvenir de leur origine étrangère, des guerriers qui les avaient guidés, des guerres soutenues pour la conquête? Si les Aryens étaient venus d'Asie, en passant par les Monts Ourals, comment les Grecs, avec Hérodote, eussent-ils pu dire que "ces monts n'avaient jamais été foulés du pied par les hommes?"

Les Aryens étaient et, sont encore, en grande partie, blonds; maintenant, en Europe, les blonds sont la règle, en Asie, la rare exception; et le climat et le sol de l'Europe sont faits pour former des blonds de cheveux, et des blancs de teint, ne le sont en aucune manière.

Nous savons que les plus anciens Aryens habitaient des maisons lacustres, et qu'ils construisaient sur la terre ferme, des monuments faits d'énormes massifs superposés, appelés "mégolithes"; maintenant, les habitations lacustres et les monuments mégalithiques de l'Europe centrale, sont infiniment plus anciens que les asiatiques, puisque les hommes qui les constituèrent employèrent en Asie des instruments de métal, ou de pierre polie; tandis qu'en Europe, ils employèrent la pierre brute.

Nous savons encore que le rite de la crémation était un trait caractéristique des Aryens; et dans les parties moyennes de l'Europe, cet usage apparaît dès les premiers âges des habitants du sol, tandis qu'en Asie, cet usage est importé, et dans les couches géologiques les plus anciennes, sous les urnes se trouvent les "tumuli".

Les Européens de l'âge de pierre ont le même aspect que ceux des âges successifs, tout démontre qu'il y a eu en Europe, une évolution indigène de la barbarie à la civilisation, mais non d'une civilisation d'Asie.

LA FIN D'UNE EPOQUE

On a trouvé, de plus, qu'alors que les Aryens existaient comme race distincte, définitive, qu'ils habitaient l'Europe, probablement dans la partie comprise entre les Monts Carpathes et les Balkans; mais que de plus, ils se répandirent en invasions lentes, comme une infiltration séculaire, conquérant les peuples plus par

le commerce que par les armes, et en s'imposant par la supériorité de leur civilisation. L'unité arienne n'est pas une unité de race, mais de langue seulement. Comme la conquête romaine imposa en Gaule, en Espagne, en Allemagne, la langue et les lois latines, ainsi la conquête aryenne imposa à l'Europe et à une partie de l'Asie la langue et les coutumes aryennes, sans que pour cela les populations antérieures perdissent leurs traits caractéristiques.

Dans une seule région, nous le répétons, il n'existe pas de trace de populations antérieures aux Aryens, et c'est naturellement dans celle-là que l'on doit placer la patrie primitive des peuples indo-européens.

C'est donc ainsi que finit une des plus belles légendes que les hommes se soient formées. En effet, rien de plus grandiose que les migrations de peuples, de ce fleuve humain qui, du cœur de l'Asie, se répandirent, irrésistibles, sur l'Europe, apportant avec eux les éléments de construction des races historiques.

Le voyageur, qui, après avoir traversé le Caucase, descendait dans la Bactriane, contemplait, avec une émotion religieuse, le berceau du genre humain; les choses qu'il voyait autour de lui paraissaient avoir gardé le caractère primordial; aux yeux de sa fantaisie, apparaissaient ses ancêtres lointains, vêtus de poil de bêtes féroces, armés d'armes de pierre, mouvant en masse compacte, suivis par les femmes, les chariots, les troupeaux, vers l'Europe, vers le Septentrion.

C'est un péché que l'histoire doive nous dire que toutes ces migrations de peuple se mouvaient vers le soleil et la lumière, du Septentrion au Midi, et non vice versa. Le monde est si malheureux que bien des fois la foudre n'a pas de pire ennemi que la vérité.

J. E. N. BOHEMER, M. D.

A L'EXPOSITION DE SAINT-LOUIS

St Louis, 29.—Heinrich Hagenbeck vient d'arriver, à St Louis, de retour d'un voyage à Hambourg, Allemagne, où ont été complétés les détails de l'immense ménagerie que l'on est à installer sur le "Pike" ou "Midway Pleasure". Cette installation est entièrement nouvelle, en ce sens que l'arène principale, servant aux animaux n'est munie d'aucune barrière. Les animaux de toutes sortes et originaires de tous les pays du monde, prendront leurs ébats sur un panorama de montagnes, vallées, lacs et chutes d'eau. Par une invention invisible à celui qui n'en connaît pas les rouages intérieurs, la protection absolue des spectateurs contre l'agression des bêtes féroces est assurée.

Aucune barre ou grille ne dépare la beauté et l'aspect pittoresque de la scène primitive; les animaux sauvages iront ça et là dans les endroits qui leur étaient familiers avant leur captivité.

L'arène mesure 300 par 300 pieds. Les parties les plus reculées s'élèvent en montagnes d'une hauteur de 150 pieds; les animaux qui habitent généralement les rochers escarpés, pourront être aperçus des avenues qui longent le boulevard d'ambuscades, qui, comme je l'ai dit précédemment, se nomme le "Pike."

Le cirque panoramique et la ménagerie Hagenbeck coupe obliquement l'avenue Hamilton à l'intersection du Pike. Ses dimensions sont de 353 pieds de front et 460 pieds de profondeur. Un jardin d'été entoure la façade principale; des porcheurs dorés, et des balcons minuscules, destinés à recevoir des perroquets et autres espèces d'oiseaux apprivoisés, sont suspendus à différents endroits. Des cages ouvertes, et contenant une collection unique de singes, perroquets, etc., seront exposées sur le côté de la ménagerie qui longe le Pike; ces cages seront bien en vue et à la portée des promeneurs.

En plus de l'arène en plein air, on est à construire un vaste auditorium avec toit; il pourra contenir 3,000 personnes. La scène circulaire et contient les énormes cages en fer où les dompteurs et les dompteuses, donneront les représentations. Contourant l'amphithéâtre en arrière des sièges, et s'étendant des loges d'un côté à l'autre de l'édifice, un spacieux foyer ou promenade permet aux spectateurs d'examiner les autres des animaux féroces; ces autres sont entassés en

terre, au dessous de l'amphithéâtre.

Les représentations des dompteurs dompteuses, charmeurs, charmeuses etc., auront lieu par répliques, afin que pendant ces représentations, de 9.30 heures du matin à 10.30 heures du soir, les mêmes animaux ne paraissent pas deux fois, et que les numéros au programme ne soient pas répétés. Les animaux qui ne seront pas enfermés pourront être conduits de l'arène en plein air à l'endroit de la représentation par une suite de grottes souterraines.

S'étendant tout autour de l'arène en plein air et de l'auditorium intérieur, se trouve une piste où les visiteurs peuvent monter des éléphants, des dromadaires, des chameaux, ou se promener en voitures tirées par des autruches, des zèbres, des antilopes et des hybrides provenant de la jument et du zèbre, du zèbre et de la bœuf, du cheval de course et de la femelle du zèbre. (Ce nouvel hybride est connu sous le nom de zébrule.)

Dans une autre partie de cet immense cirque seront exposés des spécimens des colosses et de leurs différentes espèces. Des reptiles pesants de 180 à 225 livres; d'énormes tortues de 350 livres, et mesurant cinq et six pieds sur la largeur de la carapace; des lézards géants de sept pieds de longueur, et des gigantesques chimpanzés et orangés-outangs seront compris dans cette importante division de la ménagerie Hagenbeck.

La collection entière comprend plus de 1,500 animaux de toutes sortes et de toutes espèces, et sera assurément la plus complète en existence lors de l'ouverture de l'exposition, le 30 avril prochain.

LOUIS LARIVE.

P.S. — J'accuse réception de magnifiques calendriers qui m'ont été gracieusement envoyés par les maisons et raisons commerciales suivantes: Arthur Paquet, Québec; W. R. Webster et Co., Sherbrooke, Qué.; London, Liverpool and Globe Insurance Company, Montréal. Ces calendriers ornent les murs de la galerie de la presse, à l'exposition, et font voir, comme l'on dit souvent ici, que le "Canada is on the map".

L. L.

EXPLOSION DANS UNE MINE

150 MINEURS ENSEVELIS DANS LES GALERIES DE LA MINE HURWICK, PRES DE PITTSBURG.

Pittsburg, 29.—A la suite d'une explosion qui a eu lieu dans un puits de la compagnie Hurwick près de Cheswick, 150 hommes ont été ensevelis dans la mine. A midi malgré les efforts tentés par les mineurs des environs, on n'avait pu retrouver aucun cadavre.

On pense que la plupart des hommes qui travaillaient dans le puits au moment de l'explosion ont été tués sur le coup ou suffoqués par le gaz.

On ne sait pas encore si l'explosion a eu lieu dans le fond de la mine ou près de l'ouverture du puits. Dans le premier cas tous les mineurs auraient été tués, dans le second cas, il y aurait un certain nombre de survivants mais il faut faire diligence pour les sauver.

Des centaines d'hommes ont travaillé tout le jour pour débarrasser le puits. La mine Hurwick se trouve à un mille de Cheswick et a été ouverte il y a deux ans environ. Elle était exploitée par des capitalistes de Cleveland affiliés à l'Alleghany Coal Co.

On a toujours constaté dans la mine une grande abondance de gaz. Soixante-quinze hommes de la "Pittsburg Tool & Drop Forge" de Cheswick ont été mandés en toute hâte et travaillaient au débâlement à l'heure actuelle.

Le surintendant Sheets a dit, aujourd'hui qu'il espérait qu'un certain nombre de mineurs avaient pu se réfugier dans une des galeries et échapper à l'incendie.

Des scènes lamentables ont eu lieu à l'entrée du puits. Des centaines de femmes et d'enfants sont là en proie au plus profond désespoir. Personne n'a pu encore descendre dans la mine mais on pousse activement les travaux de débâlement.

Courrier d'Ottawa

Ottawa, 1er février.

La salle St. Patrice était remplie samedi soir d'une foule qui s'était rendue à l'aimable invitation de la succursale No 28 de la C. M. B. A. Sur l'estrade on remarquait l'hon. M. Hackett, C. R., Québec, grand président; Hon. F. R. Latchford, grand solliciteur, M. J. J. Behan, Kingston, grand secrétaire et les présidents des diverses branches sœurs d'Ottawa et Hull: N. Robidoux, No 29; P. Savard, No 76; J. F. Lanigan, No 159; Wm Charlebois, No 158; Dennis Burke, No 94 et B. Carrière, No 58, Hull.

M. E. J. Daly occupait le fauteuil présidentiel.

Le principal orateur de la soirée fut l'honorable Hackett. Il fit l'histoire de la société, qui fut fondée il y a 27 ans avec un effectif de 40 membres. Aujourd'hui cette florissante institution compte 25,000 membres en Canada. Il fut suivi de l'honorable Latchford. Un beau programme musical a été rendu par mesdames A. Arcani, M. C. McGarr, E. L. Saunders, M. W. C. McCarthy, E. Madigan et Lp J. Kehoe.

Les nombreux amis de M. Charles A. Christin apprendront avec plaisir qu'il vient d'être nommé secrétaire trésorier du club Mont Royal de Montréal.

Ce club est l'un des plus fashionables de la métropole et un fort salaire est attaché à la position que vient d'accepter M. Christin. Par le départ de ce dernier Ottawa perd l'un de ses citoyens mieux connus. Pendant de nombreuses années il a dirigé avec succès une manufacture d'eaux gazeuses.

Le commissaire Pratt a complété son rapport annuel. La révision de la valeur de la propriété donne \$32,321.95 dont \$24,392.910 paient taxes pour les écoles publiques et \$7,917,215 pour les écoles séparées. La propriété exempte de taxe a une valeur de \$17,200,675 répartie comme suit: églises, \$1,212,850; institutions de charité, \$533,250; institutions d'éducation, \$1,164,975; cimetières, \$15,000; divers, \$151,000; offices de la corporation, \$2,763,625; propriété du gouvernement d'Ontario, \$6,050; gouvernement fédéral, \$10,303,925. La ville perd aussi la taxe personnel sur un revenu de \$750,000 des employés du service civil. Pendant l'année il a été accordé 372 permis de construction excédant de \$206,650 la valeur totale des 472 permis de 1902.

Howard Russell, 18 ans, demeurant à 145 rue Waverley, a été victime d'un bien pénible accident samedi après-midi. Russell est apprenti électricien à l'emploi de M. A. Trudeau, rue Rideau. Samedi il s'amusait à jouer avec les poids de l'élevateur à l'entrepot Bate, lorsqu'un poids énorme lui enleva le poignet. Transporté à l'hôpital il subit l'amputation de l'avant-bras. On dit que cet accident est dû à l'imprudence du jeune homme.

Le service régulier au bureau de poste d'Ottawa sur la rue Sparks, a été repris hier. Le public apprendra cette nouvelle avec plaisir.

Samedi le conseil du comité de Carleton a terminé sa session de janvier. Le conseil a reçu un rapport de la compagnie des chemins Bytown et Nepean. Cette compagnie a un capital de \$22,000, a dépensé en construction \$25,633.80. Depuis sa fondation les chemins qui lui appartiennent ont coûté \$71,000.70 et les recettes l'année dernière ont été de \$4,182. Les dividendes payés représentent une somme de \$2,640.

Le comité de la prison et des édifices étudiera le projet d'une maison de Refuge pour le comté de Carleton.

M. Molyneux St-John, gentilhomme bourgeois de la Verge Noire, est mort hier soir à l'hôpital St-Luc d'empoisonnement du sang causé par l'acide

unique. Il avait été quinze jours malade seulement. Il occupait sa position depuis deux ans à peu près ayant succédé à feu M. Kimber. Les funérailles auront lieu demain.

Durant le mois de janvier qui vient de s'écouler l'Université d'Ottawa a reçu 1402 volumes pour la nouvelle bibliothèque destinée à remplacer celle qui a été détruite par l'incendie de décembre dernier. 829 de ces volumes ont été réunis par le docteur Henry J. Morgan qui, depuis le 2 décembre, s'est employé à la reconstruction de cette bibliothèque avec un zèle au-dessus de tout éloge.

L'Université d'Ottawa remercie vivement le docteur Henry J. Morgan et tous les donateurs.

VOLUMES RECUS PAR LE Dr H. J. MORGAN

L'hon. Chas. Fitzpatrick, rapports de la Cour Suprême, 28 volumes.
E. R. Cameron, Ottawa, 1 volume.
Dr A. G. Dougty, Ottawa, 6 vol.
MM. C. A. E. Harris, Earncliffe, Ottawa, 42 volumes.

Dr H. J. Morgan, Ottawa, 34 vol.
J. Castelli Hopkins, Toronto, 6 vol.
David Boyle, Toronto, 6 volumes.
Rév. Dr Withrow, Toronto, 15 vol.
Rév. Dr Wm. Briggs, librairie Méthodiste, Toronto, 10 vol.

L'hon. G. W. Ross, L.L.D., premier ministre d'Ontario, 378 vol.

L'hon. Richard Harcourt, L.L.D., ministre de l'Education, 114 vol.
G. C. Merriam Co., Springfield, Mass., 1 vol.

Dr N. E. Dionne, législature de Québec, 20 pamphlets et 23 volumes.
Le gouvernement de la province de Québec, 20 pamphlets et 125 vol.

L'Université McGill, Montréal, 30 volumes.

Dr W. Peterson, C.M.G., président de l'Université McGill, 2 vol.

E. M. Chadwick, avocat, Toronto, 3 volumes.

Rév. M. F. A. Baillarge, St-Hubert, P. Q., 3 pamphlets et 42 volumes.

Félix Garbray M.R.I., Québec, \$5.

VOLUMES RECUS DIRECTEMENT PAR L'UNIVERSITE

Rév. M. D. Laurin, mort, curé de Pakenham, Ont., 326 volumes.

Benziger Bros., libraires, New-York, 48 volumes.

Dr M. J. Griffin, bibliothécaire du Parlement, Ottawa, 31 volumes.

Son Eminence le Cardinal Gibbons, Baltimore, 3 volumes.

James Hope et Fils, Ottawa, 49 volumes.

R. P. Ballard, O.M.I., France, 1 vol.

Berlitz et Cie., libraire-Ed., New-York, 31 volumes.

John C. Winston Co., libraires-Ed., Toronto, 10 volumes.

Copp, Clark Co., libraires-Ed., Toronto, 10 volumes.

Christopher Sower Co., libraire-Ed., Philadelphie, 5 volumes.

A. T. DeLury, professeur, Université de Toronto, 10 volumes.

La population canadienne de notre ville vient de perdre un de ses citoyens bien connu et estimé dans la personne de M. Jérémie Rivet qui est décédé vendredi dernier au soir à l'hôpital Général de la rue Water après une maladie de plusieurs mois.

Feu M. Rivet était né à l'Assomption, Qué., en 1835 et était par conséquent âgé de soixante-neuf ans. En 1866 il vint à Ottawa avec le gouvernement étant parmi le personnel de la Chambre des Communes et pendant quelques années employé à l'imprimerie Nationale étant mis à sa retraite en 1899. M. Rivet alla se fixer ensuite à Ville-Marie au Témiscamingue et il y a quelques semaines il revint à Ottawa pour subir une opération de la cataracte et se faire traiter pour diverses maladies qui furent la cause de sa mort.

Il laisse pour déplorer sa perte une épouse inconsolable Mme Rivet, (née Sophie Côté) un frère et deux beaux-frères, MM. Edouard Rivet, de l'imprimerie Nationale; Joseph Richard, de la Banque Nationale ici et Louis Labadie de Hartford, Connecticut. Ses funérailles auxquelles assistaient un grand nombre de parents et d'amis eurent lieu hier dimanche après-midi de la demeure de la famille No. 681-2 rue Nelson et un libre solennel fut chanté à la Basilique à deux heures, par le Rév. Chanoine Plantin, assisté du chœur au grand complet sous la direction du profes-

seur Amédée Tremblay, après quoi les restes mortels du regretté défunt furent escortés au cimetière Notre-Dame, lieu de l'enterrement. Le deuil était conduit par MM. Edouard Rivet, son frère; Joseph Richard, son beau-frère; Ludger Richard, chez Kavanagh Frères et Orla Richard de la McDougall Hardware Co., ses neveux.

M. Hector Verret, qui occupait la position de secrétaire privé de l'hon. M. Carroll, solliciteur général, occupera la même charge auprès de M. R. Lemieux.

Célestin Gauthier a comparu ce matin en cour de police sous l'accusation d'avoir volé un paletot en chat sauvage appartenant à M. Gilbert Julien. Il y a un peu plus d'une semaine, M.J. Julien entra à l'archevêché. Pendant qu'il était là, son paletot disparut. Quelques jours après, le détective O'Mara opéra l'arrestation de Gauthier. L'accusé subira son procès vendredi prochain.

M. J. M. P. Hannum, un vieux citoyen d'Ottawa, est décédé samedi à l'âge de 77 ans. Il a succombé à la paralysie qui le faisait souffrir depuis le mois de mai dernier. Il laisse une veuve et un fils. Ce dernier est M. Frank Hannum, assistant inspecteur des licences. Les funérailles seront privées.

Vendredi après-midi a eu lieu, à la chapelle privée du Juniorat, au Sacré-Cœur, la cérémonie du baptême de l'enfant de M. et Madame N. A. Belcourt. Le poupon a reçu au baptême les noms de John Ferdinand Wilfrid. Sir Wilfrid et Lady Laurier agissaient comme parrain et marraine. Après la cérémonie, les invités se sont rendus chez M. Belcourt, où des rafraîchissements ont été servis.

Au nombre des différents cadeaux qui ont été envoyés à l'enfant, on remarque un superbe gokelet en argent donné par Sir Wilfrid et Lady Laurier. Les personnes présentes étaient Sir Wilfrid et Lady Laurier, M. Belcourt, M. et Mme R. H. Haycock et les demoiselles Haycock.

Raoul Réjmbal a comparu ce matin sous l'accusation de vol. Réjmbal est accusé d'avoir volé à M. Alphonse Boyer, de la rue Rideau, 7 1-2 verges de drap, 7 1-2 verges d'étoffe, 5 verges de toile imperméable, 3 peaux de mouton de Perse, une peau de loutre, le tout valant \$124.25. Le prisonnier a été mis en état d'arrestation par le détective Dicks. Le procès samedi.

John Corbell et Hermas Lafebvre sont accusés d'avoir reçu une partie des objets volés par Réjmbal.

Ottawa, 2 fév.

La dernière course du carnaval sportive a eu lieu hier sur la glace. Plusieurs centaines de personnes se sont rendues au rond pour voir, de même que pour parier. Des milliers de dollars ont été perdus, entendu que Looking Glass sembla être le cheval favori. Le résultat toutefois a été en faveur de Gipsy Girl. Dans les trois épreuves Gipsy Girl a eu l'avantage. Le mille a été franchi en 2.20 minutes. On a découvert après la course, que Looking Glass avait un ferbrisé, ce qui était fort désavantageux.

A une assemblée de l'exécutif de l'association des Instituteurs bilingues tenue aujourd'hui, il a été décidé que leur 3e congrès pédagogique aura lieu le 17, 18 et 19 du mois courant. L'exécutif n'a rien épargné pour rendre ce congrès à la fois instructif et intéressant. Plusieurs membres éminents de l'éducation de la province d'Ontario seront présents et donneront au congrès les lumières de leur expérience.

A une assemblée des membres de la Chambre de Commerce qui a eu lieu hier après-midi, les différents comités ont été formés pour l'année 1904. Voici la formation de ces comités.

Industries—John Coates, prés., A. Holland, W. P. Hinton, D. Murphy, P. Whelan, H. A. Harvey, J. McKinnley et J. W. Woods.

Congrès de Commerce—Thomas Macfarlane, prés., A. W. Fleck, Fred Cook, D. Gamble, F. H. Chrysler, K.C., C. A. Douglas, A. Holland et Geo. Burn.

Beurre et fromage—W.H. Dwyer,

prés.; James Ballantyne, A.G. McCormick, H.S. Conn., et Benjamin Rothwell.

Peaux vertes et cuirs—George S. May, prés., A. W. Ault, et E. Wallace. Education technique—James Ballantyne, prés.; G.B. Greene, A. W. Fleck, D. M. Finnie, G.S. May et Stewart McClenaghan.

Leurs Excellences Lord et Lady Minto, donneront un banquet vendredi à Rideau Hall en l'honneur du major et de madame Lawrence. Ces personnes arriveront jeudi et demeureront quelques jours à Rideau Hall.

Il nous fait plaisir d'annoncer que notre ami M. L. P. Sylvain, a été réélu pour la quinzième fois maire de la Pointe Gatineau. Le conseil a été unanime à confier de nouveau à M. Sylvain la direction des affaires municipales, tâche qu'il remplit à la satisfaction de tous. M. Sylvain à cette occasion a été félicité par ses nombreux amis.

Ce qui frappe en entrant dans le bureau de poste restauré, ouvert hier au service, c'est l'état de propreté des murs, des plafonds et des planchers, et les flots de lumière qui inondent toutes les parties de l'édifice. On ne croirait jamais que c'est l'édifice qui a passé au feu il y a un mois et qu'il a pu être restauré aussi bien en aussi peu de temps. Les planchers ont été refaits à neuf, le plafond en plâtre a été remplacé par un plafond en bois très propre, les murs ont été nettoyés, les boises remises à neuf. Enfin on ne croirait jamais qu'un incendie a passé par là il y a un mois. Mais l'amélioration la plus considérable est l'augmentation d'espace pour le public. Certains bureaux qui étaient à l'étage inférieur entre autres celui du directeur, ont été transportés à l'étage supérieur et l'espace a été consacré au public.

Le capitaine Broucker, a comparu hier devant le juge MacTavish, sur trois chefs d'accusation et a demandé à obtenir un procès immédiatement. Le juge a fixé la date le 9 courant.

Hier soir, au patinoir Victoria, un nommé Albert Duchesne, du club de hockey des "Two Macs", a été frappé à l'épaule par un puck. Il en a subi une large coupure, et on a dû demander un médecin.

L'association des éleveurs de pigeons d'Ottawa, a fait les derniers préparatifs pour une exposition locale qui sera tenue dans l'ancien magasin O'Gilly, 191 rue Sparks. Tous les pigeons qui prendront part à l'exposition devront être rendus jeudi soir le plus tard. Les entrées peuvent être faites à 191 rue Sparks. L'exposition commencera vendredi midi et se continuera jusqu'à onze heures samedi soir. L'endroit choisi est bien situé et cette exposition promet d'être très intéressante.

Pas un seul siège vacant hier soir au Grand Opera, aussi il s'agissait d'entendre "Queen of the Highway". L'un des mélodrames qui a obtenu un immense succès pendant la dernière saison. Personne n'a été déçu. Comme le titre l'indique il s'agit d'une reine dont le royaume est dans les éclats de l'ouest. A cette époque les attaques à main armée, guet à pens de tous genres étaient à la mode. La scène principale se passe néanmoins dans le Manitoba et l'on admire beaucoup les différents types indiens. La pièce est bien jouée, les scènes émouvantes, les décors nouveaux. Charlotte Saverson, la Reine bondit a obtenu beaucoup de succès. "Queen of the Highway" sera jouée jusqu'à demain soir avec matinée demain.

Cette semaine les médecins à l'hôpital de la rue Water, seront les docteurs Troy et Kirby.

Stanley, fils de M. Charles S. Hubbard, du bureau du télégraphe du Pacifique, est dangereusement malade.

Tous les lecteurs du "Temps" devraient suivre attentivement les annonces de l'intercolonial. Chaque changement contient des renseignements utiles.



Ottawa, 1er février.

La journée de samedi a été un digne couronnement du carnaval régulier des courses sur la glace. La course de cinq milles a particulièrement contribué à attirer la foule qui était très grande. Le résultat de la journée a été comme suit:

2.30 Trot (Inachevé depuis vendredi)—\$100.
Beauty S., J. Peacock, Ottawa 1 5 4 1 1
Mary Scott, W. A. Collins, Hamilton 5 3 1 3 2
Miss Larabee, A. MacLaren, Buckingham 4 1 2 4 3
Jack Madden, C. Kennedy, Toronto 3 2 3 2 4
Temps, 2.34 1-4, 2.34 1-4, 2.31, 2.34 1-4, 2.29 1-4.

2.33 Trot et amble—\$100.
Angus Pointer, Geo. Macpherson, Montréal 1 1 1
Jim Watson, M. E. Gray, Barrie 4 2 2
Little Sandy, C. Kennedy, Toronto 2 4 3
Blyssa, Wall and O'Neil, Ottawa 3 3 4
Temps, 2.23 1-2, 2.21, 2.25.

2.25 Trot et amble—\$100.
Sailor Boy, Geo. Powell, Orillia 1 1 1
Graham, Geo. Macpherson, Montréal 5 2 2
Little Clip, A. Hunter, Ottawa 2 5 4
Belle Benton, J. G. Warnock, Ottawa 6 3 3
May W., E. L. Fenton, South Mountain 4 4 6
Temps, 2.28 1-2, 2.25, 2.24 1-2.

Cinq milles—\$100.
Amelio, T. C. Simpson, St-Andrews 1
Conduct, W. T. Mason, Port Dover 2
Burr Patch, G. Jamieson, Renfrew 3
Don, G. Macpherson, Montréal 4
Sam Hill, J. G. Warnock, Ottawa 5
Nellie Wilkes, T. J. O'Neil, Montréal 6
Temps, 13.19 1-4.

Aujourd'hui, lundi, il y a une course entre Gipsy Girl et Looking Glass pour un enjeu de \$1,000.

LE POOL

Il y a eu remarquable partie de pool samedi à l'Institut Canadien, alors que le club "Never Win" est arrivé clopin clopant à mi-chemin à peu près. Ce club se compose de MM. R. Robillard, Ern. Lambert, C. Lafontaine et A. Pinard. Ces joueurs se mesuraient avec le club de l'Institut composé de MM. A. Lambert, P. E. Moffet, H. Pelletier et C. Pinard.

M. J. Chalifour agissait en qualité d'arbitre.

Le club "Never Win" n'a pas failli à son nom, et il était "sous la table" après la partie, pendant que le club de l'Institut chantait victoire sur le dessus de la même table.

Le "score" a été de 100 à 46 en faveur de l'Institut.

TIR AUX PIGEONS

Il y a eu hier à Hull, intéressante joute de tir aux pigeons. La température n'était pas favorable à ce genre de sport, et cependant le résultat est très bien comme on le verra par les chiffres suivants:

Concours de 50 pigeons; M. W. Morris, 47 points, M. C. Brodeur, 40.
Concours de 25 — Viau, 22; W. Morris, 22; P. Watters, 20; C. Brodeur, 21; J. Lynott, 15.

LA LUTTE

Londres, 31. — George Hackenschmidt, un Russe, a défait en une minute le Turc Ahmed Madrali dans une lutte Greco-Romaine pour le championnat du monde, une bourse de \$10,000 et un pari de \$500. Madrali s'étant cassé un bras dans sa chute, dut abandonner la victoire à son adversaire.

Les grands préparatifs faits par les deux hommes avaient attiré à l'Olympia les Londoniens en masse.

Les deux lutteurs entrèrent dans l'arène apparemment en forme parfaite. Hackenschmidt pesait 208 livres et le Turc 224. Hackenschmidt

mesurait 5 pieds et 9 pouces de taille, et 52 pouces de poitrine, 18 pouces de biceps et 28 1/2 pouces de cuisse. Madrali avait 6 pieds 1 pouce de haut, 52 pouces de poitrine, 18 pouces de biceps et 10 pouces de cuisse.

Au signal de commencer Hackenschmidt se glissa pour prendre une prise de cou sur Madrali qui en prit une semblable par-dessus les bras du Russe. Il changea de front subitement et tâcha de briser la prise du Russe en lui plantant ses ongles dans les narines avec l'intention de lui rejeter la tête en arrière.

Hackenschmidt lâcha sa prise pour saisir le Turc au poignet. En s'efforçant de se tourner le bras pour s'en faire un appui en arrière, Madrali se le disloqua, au coude.

Le Russe renversa avec force le Turc à peine capable de se défendre à cause de la douleur que lui faisait ressentir sa blessure. La referee déclara vivement que la chute était posée. La lutte dura exactement 41 secondes.

Hackenschmidt est connu généralement sous le surnom de "Lion Russe", à cause de son développement physique et son record sans tâche.

LA BOXE

San Francisco, 31.— Tombant d'épuisement, Kid Broad a dû abandonner à la 11ème reprise sa bataille avec Eddie Hanlon. Broad n'eut que quelques jours de préparation. De son propre aveu il n'était pas en état de continuer la bataille. Hanlon lui laboura les côtes sans merci. Le vainqueur se battit avec grand entrain et beaucoup de science, dirigeant ses coups au corps. Rarement il manqua le but.

Broad montra une grande endurance sansciller. Il fut cependant déclassé par Hanlon qui en bonne forme reçut rarement un coup capable de l'ébranler.

Un coup cependant qui lui fendit la paupière le mit en danger pour un moment.

Broad ne put toutefois pénétrer la défense toute spéciale adoptée par Hanlon.

POUR LE CHAMPIONNAT

New-York, 31.—Tommy Ryan et le Philadelphien Jack O'Brien se sont virtuellement engagés à se battre à la fin du mois prochain, au club Yosemit de San Francisco pour le championnat middle-weight.

LE PATIN

Lac Verona, N. J., 31. — Morris Wood, de l'école Euclid, de Brooklyn, s'est approprié 3 championnats, en lutte avec tout venant. On concourrait sur une piste de six tours au mille. Wood a gagné les premiers honneurs, l'an passé, au tournoi Canadien après être sorti victorieux de la réunion Américaine.

G. Bellefeuille, le champion des 3 milles, au Canada, a pris part aux trois courses. Il est arrivé troisième dans le demi-mille, second dans les 5 milles. Il n'a pu se placer dans le mille.

Sommaire:
Demi mille, championnat, 1er, Morris Wood, Euclid School, Brooklyn; W. H. Merritt, Verona Lake Skating Club, second; G. Bellefeuille, Winnipeg, Man., 3ème. Temps: 1-24 4-3.

Un mille, championnat, 1er, Morris Wood, Euclid School, Brooklyn; W. N. Merritt, Verona Lake Skating Club, second; E. A. Taylor, Euclid School, Brooklyn, 3e Temps: 3-03.

5 milles championnat, 1er, Morris Wood, Euclid School, Brooklyn; G. Bellefeuille, Winnipeg, Man., second; William H. Merritt, Verona Skating Club, 3ème. Temps: 16:59.

IL EST POPULAIRE

Dans un cas de rhume grave, le BAUME RHUMAL sera toujours employé avec succès. Il est sans rival dans le traitement de toutes les affections de la gorge et des poumons. Populaire, grâce à ses innombrables cures, il l'est également par son prix exceptionnel de 25 cents pour un flacon de 16 grammes.

Changements Ministeriels

M. Rodolphe Lemieux devient solliciteur général et M. Carroll est nommé juge à Gaspé. Telles sont les décisions qui ont été prises à la séance du conseil des ministres hier après-midi.

Nous regrettons de voir disparaître M. Carroll de la politique active, mais l'état de sa santé lui défendait de prendre part aux luttes en plein air et de déployer la même vigueur qu'autrefois. M. Carroll était une figure sympathique. Il n'avait que des amis et sa retraite sera vivement regrettée de tous. M. Carroll devient juge à Gaspé en remplacement de Son Honneur le juge DeBelly qui prend sa retraite.

Le nouveau solliciteur général M. Rodolphe Lemieux est un des membres les plus actifs de la Chambre des Communes, et un tribun dans toute la force du terme. Il a le physique, la voix et les talents du véritable orateur populaire. Il occupe une place très en vue dans le barreau de Montréal où il brille comme avocat. Sir Wilfrid ne pouvait remplacer M. Carroll par un homme plus compétent à remplir la charge très responsable de solliciteur général.

M. Rodolphe Lemieux entrera en fonctions aujourd'hui et désignera immédiatement dans le comté de Gaspé pour s'y faire élire de nouveau.

Le gouvernement ne semble pas avoir pris de décision quant au choix du nouveau Orateur, mais le nom de M. Belcourt circule aujourd'hui plus que jamais dans les cercles politiques, comme étant celui qui sera choisi. M. Belcourt, député de la province d'Ontario, remplacerait-il est vrai un député de la province de Québec comme Orateur, mais il représente une ville qui compte une forte population française. Il est de plus le représentant attitré des Canadiens Français de toute la province d'Ontario auxquels sa nomination comme Orateur serait très agréable. La charge d'Orateur impose à celui qui la remplit le devoir d'être impartial et de tenir la balance égale entre les deux partis dans la Chambre. Par la nature de son caractère, ses connaissances en droit parlementaire, et sa position de député français représentant une division électorale d'Ontario M. Belcourt réunit certainement tout ce qu'il faut pour remplir la position importante et responsable de président de la Chambre des Communes.

Comme nous le disions il y a un instant, le gouvernement ne semble pas encore pris de décision au sujet de cette vacance, du moins il n'a fait connaître ses vues à personne, et nous ne faisons ici que nous rendre l'écho des sentiments dont nous entendons l'expression partout autour de nous.

La nomination de M. Belcourt serait un hommage à rendre au groupe Canadien Français d'Ontario et une reconnaissance de leurs droits.

L'hon. M. Lemieux, le nouveau solliciteur général, est né à Montréal le 1er novembre 1866. Fils de M. H. A. Lemieux, inspecteur général des Douanes pour la province de Québec et de Anne Philomène Bisailon. Fit ses études au collège de Nicolet ainsi qu'au collège de Montréal. Fit du journalisme pendant plusieurs années. Reçu avocat en juillet 1891. Après son admission au Barreau, forma une société à Montréal avec l'hon. Honoré Mercier, premier ministre de la province de Québec et l'hon. M. Gouin, ministre des Travaux Publics dans le cabinet Parent. Est non seulement journaliste, mais aussi un littérateur de marque. En 1891, l'Université Laval lui conféra le titre de Licencié en Droit et en 1896, celui de Docteur en Droit après qu'il eut soutenu une thèse sur "La contrainte par corps". Fut député de Gaspé, en 1896, par 42 de majorité et réélu en 1900 par 1,500 de majorité.

A épousé le 13 mai 1894, Berthe, fille cadette de Sir Louis

Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

M. Lemieux est depuis plusieurs années professeur d'Histoire du Droit à la Faculté de Droit de l'Université Laval de Montréal et substitut du procureur-général pour le district de Montréal. Il est aussi consul général des Etats-Unis de la Colombie. Il est le frère de M. Auguste Lemieux, avocat, d'Ottawa.

Des relations de la Géologie avec l'exploitation des mines

La géologie est une science qui, avec plusieurs autres, concourt au développement de l'industrie des mines, et son importance est d'autant plus grande qu'elle aide à établir les probabilités qui transforment un simple prospect en une mine susceptible d'exploitation.

Nous citerons plusieurs exemples, constatés dans notre province même.

Il ne se passe pas d'année où on n'annonce qu'on a découvert une mine de charbon dans telle ou telle région. Or, la connaissance que nous avons de la géologie de cette région permet d'établir immédiatement le non fondé de cette prétention, même quand certains indices sembleraient l'autoriser, comme par exemple pour les schistes bitumineux du lac St-Jean, les matières charbonnières de l'Ile d'Orléans et d'autres endroits des Cantons de l'Est, les lignites quaternaires de la région de la baie James, etc. En effet, dans ces différentes parties du pays, il n'y a pas de formation carbonifères; on ne peut donc en extraire de la houille, et les matières charbonnières qui s'y rencontrent ne se trouvent pas dans des conditions d'exploitations commerciales.

Autres exemples: il ne viendra pas d'un géologue de chercher du gaz ou du pétrole dans les formations Jurassiennes, tandis qu'il pourra encourager des recherches dans des formations telles que celles de Trenton, dans la vallée du Saint-Laurent.

Un fait bien connu est qu'on ne trouve l'amiant et le fer chromé, qu'avec la serpentine. Les prospecteurs devront donc s'assurer de l'existence de cette roche, là où ils croient pouvoir rechercher ces produits.

On pourrait citer un grand nombre d'autres exemples, car la plupart des minéraux industriels se rencontrent dans des formations spéciales.

Si nous allons plus loin et si nous étudions l'origine des gisements minéraux, la géologie nous vient en aide, et si elle ne résout pas toutes les questions, elle jette sur plusieurs beaucoup de lumière; c'est la géologie qui nous a permis de déterminer les riches zones des quartz aurifères de la Nouvelle-Ecosse, et d'en encourager la recherche à de grandes profondeurs. C'est grâce à la géologie que les puits de pétrole de l'Ouest d'Ontario ont été découverts, etc.

Ce qui précède démontre donc l'importance pratique de la géologie, et, au Canada, cette importance a été souvent constatée, grâce aux résultats obtenus par les travaux de la Commission Géologique d'Ottawa.

A Ottawa, en effet, des recherches d'ordre purement scientifique, sont poursuivies avec méthode par un personnel dévoué, et les études que l'on y fait contribuent directement, et de la façon la plus satisfaisante, à la confection de ces cartes géologiques qui sont d'un si grand secours au progrès de nos industries minières.

Une revue de sciences naturelles s'adressant dans notre pays, au public doit faire comprendre la valeur utilitaire de ces sciences, et c'est pourquoi aujourd'hui nous avons attiré l'attention du lecteur, sur l'importance pratique de l'étude de la géologie.

J. OBALSKI,

Ingénieur et inspecteur des mines.

Mina Allx, la jeune américaine blessée à Madrid en tentant de boucher la bouche en automobile, au cirque, ces jours derniers, est toujours à l'hôpital, dans un état critique. Les chirurgiens ont réduit la fracture du crâne mais on doute que l'opération réussisse.

UN MEURTRE HORRIBLE

Un homme poignarde a mort sur la rue a Montreal

Montréal, 1er fév.

Une horrible meurtre a été commis dans un taudis de la rue St-Paul, dans la nuit de samedi à dimanche.

Vers deux heures et quinze samedi matin, un message téléphonique du Refuge de Nuit de la rue Notre-Dame, demandait d'envoyer des agents.

Le lieutenant Holland envoya les policiers Desjardins et Medel. Devant la porte du Refuge, un homme, sans paletot, sans couvre-chef et légèrement ivre voulait pénétrer de force, dans l'établissement de M. R. Ouimet. Les agents saisirent l'individu qui résista énergiquement, hurlant et jurant, mais qui fut néanmoins non sans peine conduit au poste Central. Une fois dans la cellule il se calma et s'assoupit peu après.

Cet incident venait à peine d'avoir lieu, quand vers deux heures 50, l'agent Dutilli, entra au poste et disait qu'on l'avait averti qu'un homme venait d'être tué dans un taudis, situé en arrière du numéro 44 rue St-Paul. L'officier Holland envoya le caporal Gagnon et les Medel, Meunier, Laberge pour s'enquérir des faits.

Les agents arrivèrent devant le No. 44, et durent enfilier un passage rempli d'obstacles et de ténèbres. Le constable Meunier qui était de garde à l'endroit du crime indiqua au caporal Gagnon l'endroit où il devait pénétrer.

Le caporal plaça ses agents et chercha à l'étage supérieur, pour se rendre compte si le meurtrier se serait caché, mais ne vit rien, descendit dans la pièce qui fut le théâtre du drame.

Dans l'intervalle le caporal Gagnon avait fait mander l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, puis, s'approchant de la femme, lui demanda son nom, et la pria de lui dire ce qui était arrivé.

Catherine Lebrun a 27 ans orpheline à 13 mois, elle fut élevée à Gaspé dans un presbytère et à 15 ans elle était jeté sur le pavé de Montréal. Depuis quelques temps elle vivait en commun avec un certain Pierre Parisien, gueux comme elle. Parmentier demanda à la femme Lebrun de préparer à souper pour trois, ce à quoi elle consenti. Tous soupèrent. Parmentier ordonna alors à Catherine d'aller chercher une chopine de whiskey à l'estaminet voisin; comme il n'y avait pas d'argent au logis, il lui dit de porter au mont-de-piété, chez M. Connolly, un cadran, et de payer le brasseur avec la monnaie du Juif.

Elle revint avec la liqueur. Ils recommencèrent à boire comme de plus belle et quand il n'y eut rien à boire Hains dit qu'il s'en allait chez lui.

Bernard dit "le Parisien" demanda alors à Parmentier de lui donner l'hospitalité pour la nuit, ce qui lui fut accordé; mais Catherine s'adressant à Parmentier, lui dit: "C'est, un voleur, ce Parisien, je ne veux pas qu'il couche ici, sans quoi, moi, dès lundi je te lâche."

LA LUTTE COMMENCE

Parmentier, invoqua son autorité, mais rien ne fit. Catherine lui dit: "Pierre, toi tu as bu, moi, pas; conséquemment je sais mieux que toi ce que je fais, prends-moi donc cette canaille-là et jette ça dehors."

Parmentier et le Parisien avaient trop bu.

La femme Lebrun s'empara alors de la lampe, pendant que Parmentier tenant le Parisien par le bras le poussait vers l'escalier, dans lequel Parisien s'arrêta sur la sixième marche. Alors dans un mouvement rapide, le Parisien, plongea sa main dans son gousset et en retira un couteau à longue lame, l'ouvrant prestement, il le cacha dans sa main.

Catherine Lebrun, ayant vu le mouvement, cria à Parmentier de se garer, mais furieux, ce dernier donna une poussée vigoureuse à Lucien Bernard.

Lucien Bernard, qui dégringola jusqu'au bas des marches; Parmentier le suivit. Le Parisien ouvrit la porte, descendit les 3 dernières marches de la galerie où déjà se tenait Parmentier. Alors la femme Lebrun vit briller la lame du couteau de Bernard, et ce dernier dans un coup porté de bas en haut à l'italienne, fouilla les entrailles de sa victime; puis poussant brusquement la porte il s'enfuit.

La femme Lebrun ferma la porte et voyant que Parmentier se débattait le cœur à deux mains, elle l'aidera à monter l'escalier. A peine dans la pièce il s'affaissa près de la fournaise et demanda à Catherine d'ouvrir ses habits pour voir où il avait été poignardé. La femme Lebrun le conduisit jusqu'au lit. Parmentier ouvrit les yeux démesurément, un frisson galvanique le secoua de la tête aux pieds, il murmura quelques paroles inintelligibles et expira.

Le caporal Gagnon se fit alors donner le signalement du meurtrier et demanda à la femme Lebrun de vouloir bien l'accompagner. La maison resta sous la garde des autres agents.

Rendus au poste, le caporal se consulta un moment avec son supérieur le lieutenant Holland, puis tous deux suivis par la femme, ils pénétrèrent dans la voûte où sont les cellules.

Reconnaissez-vous cet homme, demanda le lieutenant Holland à la femme Lebrun.

La femme se colla le visage au grillage de fer et recula brusquement en poussant un cri d'effroi. — "Oui je le reconnais, c'est lui, le Parisien." C'est ainsi que le meurtrier fut identifié dans la personne de cet ivrogne que les agents Desjardins et Meunier avaient arrêté au Refuge de nuit, trois quarts d'heure plus tôt.

Le lieutenant Holland ordonna alors que la femme Lebrun fut conduite au poste No 4, afin d'être tenue à la disposition de la justice.

Le caporal Gagnon a en sa possession le couteau qui a servi à perpétrer le crime. C'est une arme qui n'a qu'une lame. Sur un côté il y a une large tache de sang coagulé.

L'agent Desjardins a aussi apporté des flacons de liqueurs et un énorme gobelet encore rempli.

La Sûreté ayant été avertie par le lieutenant Holland, le détective McLaughlin fut envoyé sur le théâtre du drame. Il trouva près de la porte une galoche qui fut identifiée par le prisonnier comme étant sa propriété.

Hier matin, le lieutenant Holland, le caporal Gagnon et deux agents se sont rendus auprès du prisonnier. Le lieutenant avertit le Parisien que toute admission ou confession pourrait servir contre lui au procès, et lui demanda s'il savait que Parmentier était mort.

Le Parisien, l'œil vide et le front encore alourdi par la fatigue de l'ivresse, laissa tomber sa tête sur sa poitrine et ne dit mot.

Votre représentant a eu hier soir une entrevue avec le prisonnier qui a répondu ce qui suit aux questions que je lui ai posées.

Je me nomme Lucien Bernard, j'ai 30 ans et suis célibataire, je suis né dans le 19e arrondissement, département de la Villette, en France j'ai encore mon père et ma mère. Je ne me rappelle pas m'être querellé Parmentier avec lui samedi et cependant nous étions tous les deux très gris. Nous avons toujours été en de très bons termes depuis dix ans que nous nous connaissons. Je suis au pays depuis 14 ans, je travaillais dans les chantiers et je ne suis à Montréal que depuis vendredi dernier.

LA VICTIME

La victime se nomme Pierre Parmentier, était âgé de 58 ans, marié et père de neuf enfants tous morts en bas âge. La femme Lebrun a déclaré que quoique prenant quelques rasades, il se grisait peu et était très bon pour elle. La femme Lebrun est très étonnée du choc que lui a causé ce drame.

APRES NOTRE INVENTAIRE

Nous Declarons une
Guerre Acharnee
Aux Anciens Prix.

C'Est un Massacre General.

Nous avons mis de côté dans notre inventaire une quantité de marchandises dans chaque département, telle que balance de lignes, marchandises dépareillées, coupons, etc, etc, ainsi que toutes les marchandises d'hiver, qu'il nous faut écouler coûte que coûte.

Lisez et Venez à ce Festin de Bons Marchés

25 pièces d'Indienne pâle, 10c pour 5c	Drap à robe, noir et couleur, 12 1-2c.
20 pièces de Flanellette, grande largeur, 8c pour 5c.	Drap à robe, val. 25c pour 15c.
10 doz. Bas en laine unie, 18c p. 12c.	Tweed à costume, 60c pour 35c.
28 doz. Bas en laine worsted, par côtes, valant 35c pour 20c.	Etoffe à costumes, nuances les plus nouvelles, filé et unie, valant, 60c, sacrifiées à 35c.
6 doz. Mitaines pour dames, valant 25c pour 12 1-2c.	Serge Armure, val 40c pour 28c.
Tabliers en lawn blanc, garnis avec broderies, 25c pour 15c; 35c p. 19c.	Cachemire noir, 15c en montant.
Toile à rouleau, 3c. Serviettes 2 1-2c	Plaid tout laine, 50c pour 25c.
Corset 19c. Rideaux à ressort, 12c.	Flanelle d'Opera, 50c pour 35c.
Rideaux à ressort en toile, 25c.	Frieze, Etoffe gris fer, 75c pour 59c
	Beaver, drap castor, 75c, \$1, \$1.25, pour 59c, 60c, et 95c.

JUPES, JUPONS, WRAPPERS, ETC, ETC.

SPECIAL—Jupes de robes, noir, bleu-marin, avec piqûres, 2.50 p. \$1.50.	Wrappers en Flanellette, valant \$1 pour 59c, et \$1.25 pour 95c.
Jupes en Frieze, \$3.50 pour \$2.50.	Robes de nuit en Flanellette, 60, 75 \$1, \$1.25 pour 39c, 59c, 79c, 95c.
Jupons avec volant, valant 75c pour 59c, et \$1.25 pour 95c.	Blouses Flanelle d'opera, \$2.25 p. \$1

Manteaux à Moitié Prix.

POUR HOMMES ! POUR HOMMES !

Bas en Laine, 10c. Mitaines, 19c.	Pea Jackets pour hommes, \$1.50, \$1.90 et \$2.25. Val. \$2.25 à \$3.50.
25 doz. Bas en laine noir, 25c p. 15c.	Pea Jackets pour enfants, \$1.49.
Corps et Caleçons ourlé en laine, valant 50c pour 35c.	Pardessus pour enfants \$1.90 et plus
Corps et Caleçons dépareillés, 40c et 50c pour 25c et 35c.	Pantalons en étoffe, \$1.25 pour 95c.
Chemises en Carisé, 95c pour 65c.	Pantalons, étoffe rasé, 1.60 p. \$1.25
Sweaters pour hommes et enfants, au prix coûtant.	Pantalons noirs, \$1.50 en montant.
Casques en drap, grande réduction.	Habilllements pour hommes et enfants, à grande réduction.
	20 p.c. de réduction sur habilllements et pardessus sur commande.

Fourrures au Prix Coûtant.

J. PHARAND,

70 et 72 RUE INKERMANN, HULL.

En Face de l'Hôtel de Ville,

Aubaine pour Tétreauville

L. N. Champagne y fait ouvrir un bureau de poste

Un avenir de prospérité pour cet important quartier de Hull

Grâce au travail de notre député au fédéral M. L. N. Champagne, Tétreauville vient d'être doté d'un bureau de poste. Tel est la nouvelle qui a été transmise par le ministre des postes à M. Champagne hier après-midi. Depuis longtemps ce quartier populeux de Hull qui est éloigné de près de deux milles du centre de la ville sentait le besoin de plus de communication avec le dehors et demandait un bureau de poste. M. Champagne reconnaissant la nécessité dans lequel les résidents de Tétreauville, sollicita du ministre des postes l'établissement d'un bureau. Le ministre a acquiescé au désir du

représentant du comté de Wright. M. L. N. Champagne, épicière de Tétreauville, citoyen bien connu et estimé de tout le quartier a été nommé maître de poste.

Tétreauville est aujourd'hui un des quartiers les plus populeux de Hull, il possède sa chapelle qui est desservie par le R. P. Provost de l'Ordre des Oblats de la maison de Hull, une maison d'école, deux hôtels et plusieurs épiceries. La population catholique est de 375 âmes et les protestants comptent 125 âmes. Le bureau de poste est ouvert depuis hier. Deux malles par jour y sont distribuées, une le matin et l'autre à une heure l'après-midi.

jorité pour Dagenais, 546.

St. Marie, siège No 1 (complet) Echevin Larivière, 861; L. P. Beaulieu, 442. Majorité pour Larivière, 439.

St. Marie, siège No 2 (complet) J. T. Marchand, 790; Jos Lepage, 489. Majorité pour Marchand, 301.

Papineau, No 1. — Echevin Ricard, 744; M. Martin, 597. Majorité pour Ricard, 147.

Papineau, siège No 2. — T. Carpenter, 451; Echevin Chaussé, 600. Majorité pour Chaussé, 149.

St. Laurent — Echevin Ekers, 1,010; A. E. Harvey, 519. Majorité pour Ekers, 491.

St. Joseph — Echevin Sauvageau, 846; Thos. Kinsella, 548. Majorité pour Sauvageau, 298.

St. Denis, No 1. — H. Paquin, 455; Z. P. Dupré, 446. Majorité pour Paquin, 9.

St. Denis, No 2. — J. T. Duquette, 982; Echevin Martineau, 952. Majorité pour Duquette, 30.

LE "LOOPING THE LOOP"

UNE JEUNE FILLE EST VICTIME D'UN TRES GRAVE ACCIDENT EN EXECUTANT CE TOUR PERILLEUX.

Madrid, 27. — Une infortunée jeune fille, M. ina Alix, de New-York, a subi un accident fatal, dimanche après-midi, en accomplissant son habituel tour d'équilibre avec son automobile, en bouclant la boucle.

Le cirque où se passa la scène était rempli de spectateurs, quand la machine embarquée de Mlle Alix quitta le pont au sommet de la boucle.

Aussitôt un cri de stupeur s'échappa de toutes les bouches et la foule s'élança vers les portes, produisant un désarroi général. Des femmes furent bousculées, et plusieurs perdirent l'usage de leurs sens. La panique devint générale. La foule des plus pressés se massa aux portes et ce ne fut qu'à bout de vingt minutes qu'on put obtenir la tranquillité de deux qui n'avaient encore pu sortir.

Quand on vint ramasser la malheureuse, elle paraissait sans vie. Le sang coulait du crâne fracturé. Un médecin accourut aussitôt sur le lieu de l'accident.

Il fit vite l'examen des blessures et s'aperçut que la patiente avait aussi plusieurs côtes brisées au côté droit et que sa vie était en danger.

Les habitants de Madrid qui sont pourtant habitués à voir couler le sang des torréadors, n'ont pu rester impassibles devant ce spectacle, et plusieurs furent pris d'une grande colère contre le gérant du cirque, quand la nouvelle circula que la boucle était défectueuse. Il fallut faire protéger le gérant par la police car il aurait pu lui en coûter la vie.

De fait, la boucle avait subi des réparations, il y avait quelques semaines, mais elles étaient incomplètes. Les rails qui devaient protéger la route de l'automobile ont cédé au choc de celle-ci et furent la cause de l'accident.

Mlle Alix avait souvent exécuté ce tour d'audace dans plusieurs villes d'Angleterre sans aucun accident. Ses succès avaient attiré une foule immense dans l'arène de Madrid.

Les dernières dépêches nous apprennent que la Newyorkaise est mourante et laisse aucun espoir de survivre à l'accident.

L'EPARGNE OUVRIERE

Berlin, 28. — Il semble que le gouvernement prussien s'occupe depuis quelques mois d'un projet très curieux, qui aurait pour objet de combiner avec une loterie nationale une caisse d'épargne ouvrière.

L'auteur de ce projet, qui a rencontré une vive résistance dans la presse, est M. Scherl, fondateur et propriétaire du "Lokal Anzeiger," de Berlin.

D'après le projet de M. Scherl, la nouvelle institution recueillerait chaque semaine, dans les classes ouvrières, l'épargne hebdomadaire, dont le montant varierait entre 60 centimes et 5 francs environ. Ces sommes seraient confiées aux caisses d'épargne actuelles qui seraient prêtes à adopter le nouveau système, et à verser, à la fin de l'année, sur un total de 208 marks — c'est à dire sur l'épargne d'une année — un intérêt de 4 marks par semaine — un intérêt de 1 mark 80, ou un intérêt proportionnel aux dépôts plus ou moins impor-

tants. Les intérêts, au lieu d'être distribués, seraient versés à un fond de loterie dont l'administration remettrait en échange à ceux qui auraient versé des billets de loterie d'une valeur équivalente à leurs versements. Trois cent mille billets de loterie constitueraient une série ayant droit à douze mille cinq cents lots, d'une valeur totale de 540,000 marks. Le premier serait de 100,000 marks, le second de 30,000 et le troisième de 10,000, ainsi de suite jusqu'à 8,420 prix de 20 marks chacun.

Une note officielle parue dans la Gazette de l'Allemagne du Nord, dit que le système de M. Scherl a fait, de la part des ministères prussiens, l'objet d'une enquête à la suite de laquelle on a apporté des modifications qui font disparaître toutes les objections. D'accord avec M. Scherl, le ministère a décidé que la concession du tirage de la loterie serait accordée à une commission proposée par le conseil de l'union des caisses d'épargne allemandes. Il paraît que ce conseil s'est montré favorable au projet.

LE KRONPRINZ AMOUREUX

LE PRINCE HERITIER D'ALLEMAGNE EST EPRIS D'UNE ACTRICE AMERICAINE EN TOURNEE A BERLIN. — LES PARENTS EN SONT TRES INQUIETS.

New-York, 28. — La "Despatch," une feuille paraissant à Pittsburg, publie l'intéressant cablogramme suivant de son correspondant à Berlin.

J'apprends de source autorisée que le prince héritier d'Allemagne provoque de nouveau nombre de potins au sujet de l'affection qu'il porte à une jeune actrice américaine Miss Geraldine Farrar, de l'Opéra royal de Berlin.

Pendant longtemps, le prince héritier a fait la cour à Miss Farrar, dans le seul but de s'amuser par un flirt "serré" avec une américaine au regard fascinant. Miss Farrar, cependant, repoussa avec persistance les avances du futur kaiser et resta sourde à toutes ses prières et à toutes ses séductions. Ses flatteurs, pas plus que les offres de présents et les promesses de l'aider plus tard dans sa carrière artistique, ne purent influencer la chanteuse américaine.

S'apercevant qu'il ne faisait aucun progrès dans le cœur de la jeune fille, le kronprinz, qui est âgé seulement de 21 ans, et qui est très amoureux, conçut le projet de se marier avec Miss Farrar, dont la merveilleuse beauté a complètement subjugué le joyeux descendant des Hohenzollern.

On affirme que, comme dans un autre cas qui avait beaucoup attiré l'attention il y a quelques temps, le prince est décidé à tout sacrifier, son rang, ses prérogatives, etc pour épouser la charmante Américaine qui a su le conquérir tout entier.

J'apprends que ses parents sont très inquiets. Il semble que, d'abord, on ait plutôt encouragé son admiration pour Miss Farrar, dans l'espoir que son affection pour une jeune fille honnête le sauverait d'autres liaisons plus dangereuses. Mais, à cette heure, le kaiser et son entourage ne savent plus comment mettre fin au roman.

Le bruit court que le kronprinz accompagnerait l'empereur pendant son voyage projeté dans le midi.

D'après un autre bruit répandu dans les cercles de la cour, on aurait l'intention d'envoyer le prince faire un voyage à l'étranger afin qu'il oublie cette affaire de cœur.

En attendant, les Allemands s'intéressent vivement au roman, et les journaux commencent à le commenter. Le journal berlinois, la "Welt am Montag," fait allusion à l'affaire en termes discrets.

Nommé Secrétaire

Le capitaine Cartwright, fils du ministre du Commerce, a été nommé secrétaire de la Commission des Chemins de Fer.

SOUVERAIN

Combien de maladies de poitrine, combien d'inflammation de poumons et combien de bronchites seraient évitées si, dès que la toux vous prend, vous usiez du BAUME RHUMAL, souverain dans toutes les affections des poumons et de la gorge.

UNE FUSION ECONOMIQUE

L'Agence des terres de Thurso vient à Hull

Le gouvernement Parent vient de décider de fermer les bureaux de l'agence des Terres de la Couronne à Thurso, et d'en réunir les affaires à l'agence des Terres à Hull qui augmente ainsi en importance. L'agent à Thurso était M. J. Cameron, décédé il y a quelques mois, et cette agence comprenait sept cantons. Cela va faire un surcroît d'ouvrage pour les employés de l'agence de Hull, mais une économie des fonds publics.

M ST JULIEN MALADE

M. St-Julien, magistrat stipendiaire, est descendu à Montréal pour y subir une opération chirurgicale.

LE JUGE DE PONTIAC

Le Citizen a une poutre dans l'oeil

Le "Citizen" nous arrive, ce matin, avec toute une histoire à propos de la nomination du prochain juge dans Pontiac. Il parle de dissensions parmi des candidats supposés à cette charge et parmi les libéraux des comtés de Wright et Pontiac. Le "Citizen" a même eu l'impudence de supposer et d'imprimer que M. Foran, avocat en société avec M. L. N. Champagne, député du comté de Wright, était candidat en opposition à son associé à la position de juge dans Pontiac.

Rien de plus faux et de plus invraisemblable et M. Foran a nié la nouvelle avec la plus grande indignation, et M. Champagne, lorsque nous lui avons montré l'article dans lequel le "Citizen" racontait les dissensions supposées entre lui et son associé, et aussi entre les libéraux de Pontiac et de Wright, a tout simplement levé les épaules de pitié, et ajouté que le "Citizen" ferait bien mieux avant de chercher une paille dans les yeux de ses adversaires d'enlever la poutre qui est dans les yeux de son propre parti. En effet il n'y a qu'à jeter les yeux autour de nous pour voir que la dissension règne partout dans le camp de nos ennemis dans les villes de Hull et d'Ottawa, et dans les comtés voisins. A Ottawa les candidats français pullulent et de la moins bonne qualité. Ils s'entendent comme chiens et chats. A Hull, il n'y a plus de parti conservateur; dans Pontiac l'ex-maire Stewart, conservateur in-

dépendant, annonce sa candidature en opposition au candidat régulier, M. Brabant; et des dissensions de ce genre règnent partout.

CASHEL A ETE PENDU

Calgary, 2 fév. — Ernest Cashel, le meurtrier qui s'était évadé de la prison et qui a été repris après une chasse à l'homme très mouvementée, a été pendu ce matin dans la cour de la prison de Calgary. Cashel, quoique très nerveux, est monté d'un pas ferme à l'échafaud et il n'a pas proféré une parole. Une foule peu nombreuse assistait à l'exécution.

LE MAIRE DE MONTREAL

M Laporte est élu par une forte majorité

Montréal, 2 fév. — Les élections municipales ont eu lieu à Montréal hier. Pour la mairie, il y avait trois candidats, soit le maire Cochrane, l'échevin Laporte et U. H. Dandurand. M. Laporte a été élu par une majorité de plus de 12,000. Les échevins P. Martineau, Lebeuf et Oulmet, trois des chefs du mouvement de la réforme au conseil, ont été battus dans la lutte.

Voici le résultat de la votation pour la mairie:

Laporte 17,009
Dandurand 4,419
Cochrane 2,716

Majorité de Laporte sur Dandurand, 12,680.

Majorité de Laporte sur Cochrane, 14,293.

Les élections des échevins dans les différents quartiers ont été comme suit:

St. Jean Baptiste, No 1. — Leclair, 1,357; Oulmet, 908. Majorité pour Leclair, 448.

St. Jean Baptiste, No 2. — W. J. Proulx, 1,114; Gvandelac, 1,078. Majorité pour Proulx, 41.

St. Anne — Echevin Gallery, 1,598; A. Jones, 685. Majorité pour Gallery, 913.

Centre — A. H. St. Denis, 451; Echevin E. Lebeuf, 192. Majorité pour St. Denis, 259.

Ouest — Echevin Nelson, 558; James Wood, 242. Majorité pour Nelson, 316.

St. Jacques (complet) — T. Bastien, 768; Echevin Giroux, 694; Majorité pour Bastien, 74.

St. Gabriel (complet) — Dr Dagenais, 1,227; P. O'Brien, 681. Ma-

LE BEURRE CANADIEN SUR LE MARCHÉ ANGLAIS

Ministère de l'Agriculture,
Division du Commissaire.

Ottawa, 28 janv., 1904.

Dans une conférence sur le sujet ci-dessus, faite devant les laitiers de la province d'Ontario, M. J. A. Rudick, chef de la section de l'industrie laitière à Ottawa, a donné des conseils, qui, s'ils sont suivis, produiront d'excellents résultats touchant la qualité du beurre que nous exportons. Il a entre autre appuyer sur certaines questions pertinentes que les fabricants de beurre devraient se poser: celles de se demander si notre beurre rencontre les exigences du commerce anglais; quels sont ses défauts s'il en a, et de quelle façon y remédier? En réponse à la première question, notre beurre de première qualité donne ample satisfaction, et il est douteux qu'il y ait de meilleur beurre mis en vente sur le marché anglais. La difficulté c'est que la qualité n'en est pas uniforme; en un mot, qu'elle est incertaine. Un marchand peut quelques fois en acheter une quantité de première qualité, mais l'achat suivant peut être bien inférieur au premier; de sorte que lorsqu'on lui offre plus tard au beurre canadien, il est porté à offrir un prix en rapport avec la qualité inférieure qui lui a déjà été vendue. De cette façon, une grande partie de notre beurre ne conserve pas la réputation qu'il mérite. Le beurre de qualité connue et qui atteint habituellement le même degré de perfection, sera plus recherché que celui dont la qualité varie, tantôt inférieure et tantôt excellente. Notre beurre canadien a la réputation de se gâter rapidement une fois rendu en Angleterre et ce défaut étant connu, les marchands hésitent d'en faire l'achat. Je tiens à appuyer sur l'importance qu'il y a de plaire tout à la fois au marchand et au consommateur. Le marchand est certainement porté à acheter et vendre plus particulièrement le beurre qui lui rapportera de plus gros bénéfices.

CAUSES DE DETERIORATION

Maintenant, essayons d'indiquer la cause de certains défauts, qui font que notre beurre se vend un à deux sous de moins la livre que celui de nos concurrents. Je pense que cette cause peut être indiquée en quelques mots. Ceci est dû à ce que le beurre n'est pas placé dans des beurrieres assez froides; qu'il est exposé à une température élevée lorsqu'il est expédié à Montréal et qu'il n'est pas refroidi convenablement lorsqu'il arrive à cet endroit et avant d'être placé dans les chambres froides (Cold Storage) de vapeurs océaniques.

M. F. A. Knowlton, inspecteur des beurrieres, qui a fait des expériences durant la saison dernière, touchant la température du beurre dans les différentes beurrieres, et lorsqu'il est placé dans les entrepôts froids, fait rapport que la plus basse température trouvée en deux occasions, était de 33 degrés pour une quantité venue de la beurrie de West Sledford et pour une autre venue de la beurrie de la Ferme Modèle de Compton. La température la plus élevée était de 64 degrés; et la température moyenne de 59 expéditions, était de presque 49 degrés. Est-il étonnant alors que la qualité de notre beurre ne soit pas uniforme? M. N. B. Longway, inspecteur des chambres froides à Montréal, a examiné 400 chars réfrigérants et leur contenu à leur arrivée dans les cours du chemin de fer. Il fait rapport que la température du beurre variait de 46 à 53 degrés, et dans certains cas, s'est élevée jusqu'à 60 degrés. D'une manière générale, les chars réfrigérants ont empêché la température de s'élever d'une manière sensible. De fait, en examinant quelques boîtes, on trouva que le beurre était plus froid à l'extérieur qu'il ne l'était dans le centre de la boîte, ce qui indiquait que la température avait même été abaissée. Le service des compartiments frigorifiques peut être grandement amélioré, mais il est meilleur maintenant que celui dont les beurrieres elles-mêmes sont munies. Pour prouver qu'il est possible aux beurrieres de maintenir une température moins élevée, il suffit de faire mention des expériences faites à la beurrie de Sherbrooke du 20 juillet au 28, lors qu'un thermographe placé dans la cham-

bre froide, indiquait une température variant de 32 à 37 degrés.

Maintenant, je pense en avoir assez dit pour indiquer la raison pour laquelle notre beurre n'est pas de qualité uniforme, et la raison pour laquelle il se détériore rapidement lorsqu'il arrive en Angleterre. Lorsque le beurre est emballé dans des boîtes, la durée dans laquelle il se tient en bon état dépend presque absolument de la température dans laquelle il est tenu. On peut plutôt trouver l'âge du beurre d'après la température à laquelle il a été emmagasiné que d'après la date de sa confection. Le beurre qui se conserve plusieurs mois en magasin à 10 degrés ou même plus bas, pourra devenir rance en quelques semaines à 40 ou 50 degrés. Le beurre peut être gardé aux beurrieres à des températures élevées pour une semaine ou plus, sans indiquer aucune apparence de détérioration, cependant, les fermentations qui produisent une mauvaise saveur et de la rancidité, etc., ont déjà commencé à amoindrir la qualité du beurre. Ces fermentations peuvent être empêchées lorsque le beurre est emmagasiné dans les entrepôts froids à Montréal ou dans les compartiments frigorifiques des vapeurs océaniques, pour se renouveler plus tard avec autant de vigueur, lorsque le beurre est exposé à des températures élevées de l'autre côté de l'océan.

Que chaque propriétaire de beurrieres considère cette question très attentivement pour la prochaine saison. S'il constate que malgré ses efforts la température de ses chambres froides ne peut être abaissée à plus de 36-38 degrés et même plus bas, son système devra être amélioré jusqu'à ce qu'il en arrive à ce résultat.

W. A. CLEMONS,
Rédacteur au Ministère de l'Agriculture.

MONSIEUR GRAVEL

Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet, est décédé en son palais épiscopal, le 28 janvier.

Il était modeste, pieux et savant. Bien que son langage parût simple et sans recherches, il était éloquent, souvent même très éloquent dans ses allocutions, ses discours.

Il savait parler à la jeunesse. Les jeunes générations du séminaire, des collèges et des convents de son diocèse, de son règne, en sont témoins.

Il donnait aux cérémonies religieuses un air de solennité et de foi qui imprégnait les foules.

Son épiscopat a été fécond en oeuvres publiques et en bonnes oeuvres privées.

Il a ouvert sa bourse aux jeunes qui voulaient s'instruire.

Le diocèse de Nicolet, la hiérarchie canadienne, l'Eglise, font une grande perte.

Il aura un digne successeur qui saura s'inspirer de son caractère doux et ferme, de ses exemples, dans la personne de Mgr Brault.

TENTATIVE DE MEURTRE

UN INDIVIDU SE SUICIDE APRES AVOIR TENTE D'ASSASSINER SA FEMME ET SA BELLE-SOEUR.

Toronto, 1^{er} janvier. — Thomas Taylor s'est suicidé hier en se tirant une balle dans la tête après avoir attenté aux jours de sa femme et de sa belle-soeur.

Des querelles de ménage ont été la cause première de ce triste événement.

Le malheureux tira trois coups de revolver. La première balle qu'il destinait à sa femme manqua son but et atteignit sa belle-soeur à la main. Une deuxième effleura le front de celle dont il vivait séparé et la troisième mit fin à ses jours.

Lawler fit la rencontre d'un de ses jeunes beaux-frères et l'accompagna à la demeure de sa femme qu'il trouva tranquillement assise dans la cuisine. Sur son nouveau refus de réintégrer le domicile conjugal, Lawler la menaça du revolver, mais le jeune Percy son beau-frère ayant tenté de le lui enlever le meurtrier dirigea sa colère contre le défenseur de son épouse.

L'enfant voulut s'enfuir, mais il trouva la porte fermée à clef.

AU PLUS GRAND MAGASIN D'OTTAWA

BRYSON, GRAHAM ET CIE.

ATTENTION SPECIALE AUX COMMANDES POSTALES.

ETOFFES A ROBE NOIRES

Nous faisons une Vente d'Etoffes à Robes noires à des prix insignifiants. Rarement le public d'Ottawa a eu une occasion de ce genre. La liste suivante vous en dira certainement quelque chose.

LOT No 1.

600 verges d'étoffes à robes noires valant 50c, 40c et 35c la verge, pour..... .25

LOT No 2

300 verges d'étoffes noires, de très bonne qualité, \$1, 90c, 75c et 65c pour.... .50

LOT No 3

450 vgs d'étoffes noires, soie et laine, de qualité, \$1.35, \$1.25 et \$1 pour.... .75

BRYSON, GRAHAM et CIE

LA VALLEE DE LA SASKATCHEWAN Manitoba et le Nouvel Ontario.

Pour informations, cartes, pamphlets, s'adresser

L. O. ARMSTRONG

Agent de Colonisation, Can. Pac. Ry., Montréal.

Toujours poursuivi par l'agresseur de sa soeur, Percy escalada une fenêtre et sauta dans la rue.

Trois détonations éclatèrent ensuite et l'on vit toute une famille affolée se précipiter éperduement dans la rue. Les passants attirés par le bruit vinrent à la rescousse des poursuivis.

Madame Lawler fut transportée chez une de ses soeurs demeurant à deux portes du lieu où s'est déroulé ce drame affreux.

On constata heureusement que ses blessures n'étaient pas graves. La malheureuse épouse a donné la version suivante de cette triste affaire: J'avais du me séparer de mon époux pour des raisons très graves. Il avait toujours marqué à ses devoirs d'é-

poux et j'étais même obligée de pourvoir à son entretien. Sur mon refus réitéré de lui fournir de l'argent il me menaçait de mort.

Le soir du même jour mon mari revint à la maison et me demanda si je persistais dans mes résolutions. Sur ma réponse affirmative il tira un pistolet et fit feu sur moi et sur ma soeur que vous savez.

Le meurtrier souffrait de maladie de Bright et les médecins lui prédisaient une courte existence. Son corps a été transporté à la morgue, où le coroner Cotton tiendra une enquête.

La mère et la soeur de Lawler demeurent à l'asile de la Providence. Les blessés sont en bonne voie de guérison.

CARTES PROFESSIONNELLES

BOURBEAU RAINVILLE, L.L.L.—
Avocat, Bryson, Qué.

J. M. McDOUGALL, C.R., Avocat.
Bureau, rue Principale, Hull, Qué.

J. WILFRID STE-MARIE, Avocat.
Etude: No. 188, Rue Principale,
Hull, P. Q.

WRIGHT, TALBOT & GRAHAM,
Avocats, 273 rue Main, Hull.—Geor-
ge C. Wright, Joachim Talbot, Char-
les K. Graham.

BENRY DESJARDINS—Notaire.—
Successeur de P. Thos. Desjardins et
dépôttaire de son étude. Secrétaire-
trésorier du comté de Wright. 86 rue
Victoria, Hull. Près de l'Eglise.

BELCOURT & RITCHIE, Avocats,
(Ontario et Québec).—N. A. Belcourt,
L.L.B., C.R., avocat pour Ontario et
Québec. J.A. Ritchie, substitut du pro-
cureur-général, Carleton, Ottawa.

C. J. BROOKE, avocat pour la pro-
vince de Québec. Suit toutes les cau-
ses des districts d'Ottawa et Pontiac.
Trust Building, 48 rue Sparks, Otta-
tawa. Téléphones: Bureau, 1324;
Résidence, 2010.

TERRE A VENDRE

Bonne terre à vendre, 10 à 12 ar-
pents du village de Ripon, environ 90
arpents de terre presque tous culti-
vée, bien clôturée, une des plus bel-
les terres de la place, sera vendue à
de bonnes conditions. S'adresser à
Emile Legault, Ripon, Qué. lins

NID "VIGILANT"

INCLINÉ — AJUSTABLE
(Brevet Can. et E.U.)
Empêche les poules
de manger les œufs.
Simple — Sûr — Durable
Pas de ressorts — les
œufs ne peuvent se
casser — le plan incli-
né les fait tomber dans le nid. Em-
pêche les insectes et les parasites. Deman-
dez-le à votre marchand ou écrivez à L.
P. Morin, Inventeur et Manufacturier,
c 28 St-Antoine, St-Hyacinthe, Qué.
Prix 45c. chaque. On demande des agents.

Lettre Parisienne

Une fin de poète. — Falsification et
truquages. — Une évasion bien
moderne. — Les préoccupations
du quartier latin.

"Mourir en beauté" disent volon-
tiers les poètes, voilà le rêve!

Mourir en beauté! mais c'est qu'elle
n'est jamais bien belle, celle que
les rêveurs ont voulu poétiser, l'ap-
paraissant "l'amante tragique": non, et
l'empreinte qu'elle laisse sur notre
misérable genaille, est loin d'être es-
thétique.

Quoi qu'on fasse pour la parer la
mort est laide, et certes c'est sur-
tout ce sentiment qu'a dû éprouver
un jeune sculpteur dont le nom com-
mence à être connu et, qui en ren-
trant un de ces soirs derniers dans
son atelier, s'est trouvé en présence
d'une scène étrangement macabre.

Tous les murs étaient tendus de
draperies noires sur lesquelles se dé-
tachait quelques fleurs.
Seule une énorme statue de bronze
une Vénus monumentale, se dressait
virgine de tous voiles, mais à la lueur
faiblotte d'une quinzaine de bougies
le sculpteur aperçut entre les bras
même de l'antique déesse, un corps
rigide qui était soutenu dans le vide
par une sorte de lasso passé au cou
de l'énorme femme de bronze. Et,
grâce d'horreur, l'artiste reconnut le
cadavre d'un de ses bons camarades,
un poète de talent que la muse n'a-
vait pas enrichi et qui traînait par
les rues des Buttes Montmartre sa
détresse de rimeur misérable.

"L'hiver tueur de pauvres gens"
n'épargne pas les poètes; celui-ci en
dépit d'un talent réel, écoeuré, n'en
pouvant mais, était venu échouer un
beau matin chez son ami le sculpteur
implorant une hospitalité qui lui fut
au reste fraternellement accordée.

Mais trop d'amertume et de dé-
votion désolaient le pauvre chercheur
d'idéal, qui son vol à peine commen-
cé, était retombé les ailes brisées...
La mort lui apparut libératrice, mais
par une dernière coquetterie, il vou-

MUNICIPALITÉ DE LA SECONDE DIVISION DU COMTÉ DE PONTIAC

A VIS PUBLIC est par les présentes donné par JULES MAILLARD, Secrétaire Trésorier, que les ter-
rains ci-après désignés, seront vendus à l'enchère publique, en la Salle des Délibérations du Conseil
à Ville-Marie, dans le Bloc Renault, MERCREDI, LE DEUX MARS PROCHAIN, A DIX HEURES DE L'A-
VANT-MIDI, pour les Taxes Municipales et Scolaires, à moins que ces diverses sommes et les frais en-
cours, ne soient payés avant le jour ci-dessus indiqué.

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VILLE-MARIE.

NOMS.	DESCRIPTION.	CANTONS.	Lot.	Rang.	Etendue.	Du au conseil.	Du aux écoles.	Montant.
Dme G. Pombrun.....	Une propriété de village contenant 2 lots de 66x99, faisant partie du lot No 20 du Rang 2 Duhamel, et borné au Nord à Arthur Gelineau, au Sud au Collège d'Ottawa ou représentants, à l'Est au pied de la montagne et à l'Ouest à la rue Augier.	Duhamel.....	20	2		4.62	7.43	12.05
Frank Morris.....	Un lot de village contenant environ 130 pieds de front sur la rue Augier sur environ 95 pieds de profondeur entre la dite rue Augier et la rue Gendreau dans la ligne Ouest, borné au Sud à la dite rue Augier, au Nord à la dite rue Gendreau, à l'Est à la pointe du dit terrain et à l'Ouest à John Mame ou représentants, et faisant partie du lot No 20 du 2 ^e Rang du Canton Duhamel.	Duhamel.....	20	2		32.68	18.38	51.06

MUNICIPALITÉ DU CANTON DUHAMEL.

Paul Duford.....	Duhamel.....	43	2	100	4.00	4.10	8.10
do	do	44	2	100	3.63	3.74	7.37
Noé Landry.....	do	61	5	100	4.82	9.36	14.18
Octave Beaubien.....	do	16	6	100	4.98	4.92	9.90
do	do	16	7	100	1.60	2.56	4.16
do	Laverlochère.....	15	2	97	1.39	1.60	2.99
Ferd. Beaubien.....	Duhamel.....	17	6	100	10.42	9.90	20.32
do	do	17	7	100	4.84	6.50	11.34
H. Mantha.....	do	P33	6	1-2	1.24	9.83	11.07
J. B. Beaubien.....	do	18	7	100	2.30	4.13	6.43
do	do	19	7	100	3.66	10.40	14.06
Médéric Boisvert.....	Laverlochère.....	2	1	99	87.19	4.69	91.88
do	do	3	1	99	87.24	5.45	92.69
Pacifique Plante.....	do	42	3	101	49.83	0.83	50.68
David Cauchon.....	do	43	3	102	30.93	0.12	31.05
Ernest Brassard.....	do	P45	3	51	11.15	0.06	11.21
Hector Plante.....	do	P45	3	51	9.33	0.06	9.39

VILLE-MARIE, 7 JANVIER, 1904

J. ULES MAILLARD,
Sec.-Trés. C. de C., 2^e div. Pontiac.

lut s'en aller avec une ultime vision
de poésie, et il rendit son dernier
spasme entre les bras de la déesse
qui personnifie la Beauté.

D'aucuns trouveront peut-être que
le poète eut tort de choisir l'atelier
de son hôte comme chambre mor-
tuaire, et que ce fut-là singulière
manière de reconnaître une hospita-
lité amicalement offerte.

Pendant que les malheureux cher-
chent à s'évader de la vie, qu'un de
nos confrères prête son aide à un
pseud oalléné pour lui permettre de
quitter le cabanon où depuis plu-
sieurs mois il se désolait criant à
tous qu'il n'était pas fou, qu'il ne
l'avait jamais été, les fraudeurs aug-
mentent la liste des falsifications
d'un genre nouveau.

Non content de sophistiquer les
denrées alimentaires, de colorer et
de décolorer les fleurs, voilà qu'ils se
mettent à peindre les oiseaux.

Parfaitement et Paris compte
maintenant des peintres pour vola-
tilles vivants! Jamais le marché aux
oiseaux, qui tient ses assises tous les
dimanches sur le quai de l'Horloge
non loin du Palais de Justice et des
vieilles tours rondes de la Concier-
gerie n'avait vu plus beaux hôtes
empeplés, garnir les cages de cer-
tains marchands ambulants.

Les plus riches couleurs habillaient
les mignonnes bestioles. Ce sont des
oiseaux des îles se disaient les bons
gogos.

Et les acheteurs de se presser près
de ces merveilles et les marchands
de réaliser de jolis bénéfices.

Or par malheur, M. Briy un de nos
commissaires de police parisiens est
fort amateur d'oiseaux. C'est un fer-
vent client du petit marché ambu-
lant. Lui aussi remarqua les espèces
rares et superbes qui attiraient le
public, il s'approcha des cages et de-
meura émerveillé.

Mais à la réflexion le commissaire
faisant appel à tout ce qu'il savait
d'ornithologie tenta de classer ces
magnifiques spécimens de la gent
aillée.

Impossible.

Les nuances vives et bizarrement
mêlées du plumage ne lui rappelaient
rien.

Pris de méfiance, il engagea le
marchand à le suivre avec ses cages
jusqu'au commissariat.

Là tout fut découvert. Les oiseaux
merveilleux étaient de simples
bruits habilement bariolés et tra-
vestis.

L'homme avoua son petit truqua-
ge et conta comme lui et un vieux
peintre dans la débine avaient trou-
vé moyen de vivre ne s'adonnant à
la curieuse profession de peintre.

Voilà un mot de plus à ajouter au
curieux "Dictionnaire des altérations
et falsifications diverses."

Puisque nous avons passé les ponts
pour nous rendre au Marché aux oi-
seaux, ne quittons point le quartier,
nous sommes à deux pas du boule-
vard Saint Michel, c'est-à-dire en
plein centre de jeunesse, de vie et de
gaieté.

En ce moment écoliers et étudiants
tiennent leurs grandes et petites as-
sises de Mi-Carême.

Déjà! allez vous dire.

Mais certainement. C'est la grosse
préoccupation du quart d'heure; car
on élabora longtemps à l'avance les
projets de fêtes de réjouissance au
Quartier Latin, et ce n'est pas une
mince préoccupation pour toute cet-
te jeunesse que d'inventer du nou-
veau, de l'inédit.

Tous ceux qui ont une idée sont
admis à la soumettre et même à ven-
ir la soutenir devant le Comité, sa-
cro-saint, composé du gratin des étu-
diants. Parmi les nombreux projets

jetés sur le papier et dont quelques-
uns sont burlesques, plusieurs ont
été retenus et nous savons déjà que
la cavalcade de Mi-Carême nous of-
frira, comme régal de haute nou-
veauté: "Consul", l'homme du jour,
le singe apprivoisé qui a fait courir
tout Paris, le "Cake Walk", l'"Empe-
reur du Sahara, le Ballon dirigeable,
le "Litre d'or", la "Course des Mid-
nettes" qui fera pendant à celle des
"Minuettes", la "Monnaie de nic-
kel", l'"alcool aliment" et mille au-
tres fantaisies empruntées aux évé-
nements qui se sont déroulés en
1903.

GROS INCENDIE

Rome, 27. — La bibliothèque de
Turin qui rivalise de valeur avec
celle du Vatican a été sérieusement
endommagée par le feu. Six grandes
salles ont été détruites dans lesquel-
les se trouvaient des ouvrages céle-
bres.

Les principales œuvres de Cicéron,
de Cassiodor et de Oline sont ané-
anties. Cent mille volumes sont brû-
lés.

WILHELMINE DANGEREUSEMENT MALADE

Londres, 27.—La santé de la reine
de Hollande inspire des craintes sé-
rieuses à ses médecins. Sa Majesté
est faible et il semble que le climat
de Hollande ne soit pas assez chaud
pour triompher de la maladie qui ne
veut pas abandonner sa victime.

Après une consultation des princi-
paux docteurs de la cour on a con-
seillé à la reine d'aller passer quel-
que temps sous un ciel plus clémente.

On fait, en conséquence, des prépa-
ratifs pour un voyage de la reine
Wilhelmine aux îles de Madère.

BARRIERES METALLIQUES DE PAGE

Largeur 3 pieds, Hauteur 4 pieds, y inclus gonds et loquets..... \$2.75
Largeur 10 pieds, Hauteur 4 pieds, y inclus gonds et loquets..... 5.75

THE PAGE WIRE FENCE CO. Limited 203F.

Autres dimensions en proportion. Fournies par nous ou le marchand local.

Walkerville, Montréal, Winnipeg, St. John.

Ventes et érigées par D. A. Martin, 60 Première avenue, Ottawa, Ont.

FEUILLETON DU "PIONNIER CANADIEN."

L'IMPOSTEUR

Par LEONARD MERRICK.

Roman traduit avec l'autorisation de l'Auteur,
par T. de Wysewa.

PHILIPPE JARDINE

Le thermomètre marquait trente-huit degrés à l'ombre; et à l'endroit où Maurice Blake se tenait debout, il n'y avait pas d'ombre: nul moyen de s'abriter de l'atroce chaleur, même pour un instant. Debout, en manches de chemise, sur le terrain de dépôt, Maurice surveillait une équipe de douze Cafres et Zoulous, occupés à briser en morceaux plus petits les grosses mottes de terre, et qui, pour peu qu'on les perdît de vue, auraient vite fait de s'approprier des parcelles de diamant. Leurs peaux noires luisaient, tandis qu'ils abattaient leurs marteaux d'un geste paresseux.

On payait Maurice pour les surveiller "du soleil levant au soleil couchant"; et le fait est que rien, autour de lui, n'aurait pu le distraire de sa surveillance. Point d'arbre, ni de buisson, ni d'herbe: rien que le sol aride et le bleu du ciel. Dans ses yeux, Blake n'avait que le reflet du soleil sur la terre grise, qui s'étendait autour de lui comme une nappe d'eau; dans ses oreilles, il n'avait que le bruit monotone des poulies de la mine; dans son cœur, il n'avait que le désespoir.

Il songeait. Il songeait que depuis six mois déjà, il menait cette vie odieuse, simplement parce que son énergie, son intelligence, son éducation, n'avaient pas su trouver d'emploi plus dignes d'elles. On était alors en 1882; le temps n'était plus où un homme sans capital ni crédit, arrivant à Kimberley, avait la chance de gagner quelque argent par des moyens honnêtes. Et Blake songeait qu'il approchait de la quarantaine, et que, depuis l'âge de dix-sept ans, toujours il s'était efforcé de faire de son mieux, il pouvait l'affirmer. Jamais il n'avait négligé une occasion, jamais il n'avait reculé devant une besogne, jamais il n'avait commis un acte déloyal: mais sa vie entière n'était qu'un long échec. Pendant dix ans en Amérique, il avait lutté contre le mauvais sort pour se procurer les moyens de venir à Kimberley. Aux États-Unis, en Australie, partout la fortune lui avait été contraire; mais la pensée de Kimberley avait soutenu son courage. Et il avait amassé sou à sou, lentement, péniblement, si bien qu'il avait fini par pouvoir réaliser son rêve. Il était enfin venu à Kimberley; et voilà ce qu'il avait lieu de son rêve il avait trouvé!

Au lieu de la vie fatigante, mais pleine d'espoir qu'il s'était d'avance attendu à mener, la vie d'un concessionnaire creusant de ses propres mains son propre morceau de sol, il avait trouvé toutes les mines réparties entre les Compagnies, et, par suite, aussi peu accessibles pour un homme comme lui que n'importe quelle mine de charbon de New-

castle. Il avait trouvé, dans Kimberley, non un camp de mineurs, mais un marché financier, dont il était aussi absolument hors d'état de tirer aucun profit que des opérations de New-York, aux jours où il rôdait le long de Wall Street. Il s'était trouvé, lui-même, ajoutant une unité de plus aux centaines d'Anglais échoués là sans savoir comment y gagner leur pain; de telle sorte qu'il avait encore été bien heureux de pouvoir rencontrer cet emploi de surveillant, où il n'avait pas même à espérer jamais une réduction de travail, ni des gages plus forts.

Et il approchait de la quarantaine; la meilleure part de vie était derrière lui! Il se rappelait la période où la quarantaine lui apparaissait d'assez loin encore, dans l'avenir, pour qu'il pût, sans trop de déraison, associer l'idée de cet âge avec celle de l'aisance, sinon de la fortune. Il se la rappelait? Mais, au fait, n'était-ce pas hier? Il avait eu vingt-cinq ans, avec une énergie et des forces nouvelles; trente-cinq ans, avec la fièvre de lutter jusqu'à la victoire. Tout cela avait passé comme les signaux d'un train; et maintenant sa jeunesse était morte! Et voilà toute l'aisance qu'elle lui avait laissée!

— "Macho"! cria-t-il aux noirs. Cela signifiait: "Hâtez-vous!" C'était presque le seul mot qu'il sût du vocabulaire indigène, et d'ailleurs le seul dont il eût besoin.

Et il se demandait à lui-même: "Combien de temps encore? Quel tour de la roue viendrait enfin le délivrer? Il savait trop qu'on ne gagnait point d'argent à travailler pour les autres, surtout dans un emploi aussi bas que le sien. L'inspecteur de la Compagnie gagnait mille livres par an, bien qu'il eût à peine trente ans, et que, avant son entrée en fonctions, il n'eût jamais vu une machine à laver, ni un diamant brut. Et il portait une ceinture de soie bleue et blanche sous un élégant veston, et il n'approchait des machines qu'avec précaution, comme s'il s'était attendu à les voir éclater. Cependant il gagnait mille livres par an; il achèterait des actions, il prospérerait, bientôt il s'en retournerait en Angleterre pour y vivre à l'aise! Mais son frère avait été inspecteur avant lui, et il n'avait eu qu'à reprendre l'emploi. Les marchands, que Blake voyait assis en manches de chemises, devant les tentures de leurs échoppes de fer occupés à trier des diamants sur des feuilles blanches, ceux-là aussi, bientôt se retireraient de leur commerce pour aller vivre à l'aise dans leur pays; mais, pour devenir marchand, force était d'avoir un capital et de savoir le métier. Les commissaires qui sans cesse couraient d'une maison à l'autre, prélevant une part sur ce qu'ils vendaient, ceux-là aussi pouvaient nourrir l'espoir plus ou

moins proche, d'un retour en Angleterre et de l'indépendance; mais on ne pouvait devenir commissaire sans une patente et une garantie.

L'Angleterre! Depuis de longues années, Maurice ne l'avait revue qu'une fois, pendant quelques jours passés à Londres à son retour d'Amérique, et en attendant son départ pour le Cap, L'Angleterre! Son désir d'elle le faisait frémir. Et tout en surveillant ses Cafres et tout en cuisant au soleil, il se représentait le délice que c'était de s'étendre sous les arbres, au bord de la Tamise, de passer en "hansom" parmi les lumières du West End, de goûter à la vie des hommes en frac qu'il avait enviés, durant ces soirs d'avril, tandis que les "cabs" filaient près de lui, portant à des restaurants, à des théâtres, vers des bras de femmes.

— Mach! — répéta-t-il mécaniquement. Puis, remarquant que certains de ces hommes sommeillaient à demi:

— Hé! — leur cria-t-il. Qu'est-ce que c'est? Vous n'êtes pas ici pour vous reposer.

Au son de sa voix, les noirs se remirent au travail, bien que ses paroles leur fussent incompréhensibles; mais après quelques coups de marteau ils parurent retomber dans leur somnolence. L'un d'eux, qui s'appelait Moi Tom, avait été jadis garçon de cuisine et savait quelques mots d'anglais. Maurice Blake s'adressa à lui:

— Dis-leur que, s'ils ne veulent pas travailler, ils n'auront pas toute leur paie samedi soir. Entends-tu?

Moi Tom avait entendu. Il traduisit l'avertissement à ses compagnons, qui répondirent, tous à la fois, quelque chose d'incompréhensible.

— Que disent-ils? — demanda le surveillant.

— Ils disent, — répondit Moi Tom, — que le "baas" est un brave "baas". Ils disent que ce qu'il dit est très raisonnable. Ils disent qu'ils le remercient de ne pas employer le "sjambok", de ne pas être cruel avec ses pieds, de ne pas leur jeter des pierres. Oh! oui, le "baas" est un brave "baas"!

— Assez! s'écria Blake. — Je n'ai pas besoin d'entendre des mensonges!

Le nègre leva solennellement un bras, étendit deux doigts, et dit: "Kors"! ce qui signifie à peu près: "Que le ciel me secoure!", puis il reprit:

— Ils disent aussi que ce n'est point par paresse qu'ils ne travaillent pas, "baas" mais parce que, samedi prochain, ils s'en vont avec leur argent et leurs couvertures et leurs fusils. Ils disent que, samedi, ils s'en retourneront dans leur pays, et que là, ils achèteront des femmes, et qu'ils auront des filles et beaucoup de bétail. Et ils disent, "baas", qu'ils sont tellement malades de bonheur qu'ils ne peuvent travailler.

— Je comprends! — répondit lentement Blake qui, en effet, ne comprenait que trop bien. — Mais dis-leur qu'il faut tout de même qu'ils fassent de leur mieux!

Ainsi ces Cafres avaient de l'estime pour lui! Jamais encore il ne s'était inquiété de savoir quel sentiment il leur inspirait.

— Demandez-leur donc — dit-il à Moi Tom, — de quel nom ils m'appellent!

Aucun blanc, aux mines de diamant, n'était connu des nègres sous son vrai nom. Tous les surveillants étaient pour eux des "baas", et tous inspecteurs des "gros baas". Mais, entre eux, les nègres avaient toujours des surnoms fort peu flatteurs, en général, — pour désigner leurs maîtres. Quand une équipe de Cafres revenaient chez eux après avoir tiré des mines d'argent qu'ils s'étaient proposés d'avoir, ils rencontraient en chemin d'autres équipes qui allaient, à leur tour, chercher fortune; et ceux qui revenaient ne manquaient pas de raconter à leurs compagnons "les dangers qu'ils avaient traversés", ni de leur donner toute sorte de conseils, les mettant en garde contre l'inspecteur qui avait fouetté à mort un de leurs frères, ou bien leur recommandant le surveillant sous la garde duquel ils avaient eu la chance de voler des lingots. Et les surnoms donnés par eux étaient toujours si justes, dans leur sévérité pittoresque, que les nouveaux venus, sitôt arrivés, en reconnaissaient tout de suite les destinataires.

— Allons, n'aie pas peur! — s'écria Blake, voyant que son interlocuteur hésitait à répondre.

— Hé bien, — dit Moi Tom, d'un ton qui donnait à entendre qu'il n'avait nullement l'intention de s'associer lui-même à l'opinion qu'il allait traduire, — ils disent qu'ils appellent le "baas": "le baas aux épaules carrées qui a toujours la faim dans les yeux".

— Merci! — dit Blake. — Mais à présent il faut vous remettre à l'ouvrage, et sérieusement!

L'éclat brûlant du jour, peu à peu descendait; le soleil se projetait maintenant tout entier sur le toit de fer du hangar d'assortiment. Soudain une brise se leva, chaude comme le souffle d'un poêle; elle s'empara des fragments de pierre desséchés qui couvraient le sol, et les promena dans l'espace, en dépais nuages sombres. Puis la brise devint plus forte, le gravier fut lancé en aveuglantes rafales, sifflant aux oreilles de Blake, lui noircissant le visage et les mains. Et bientôt toute l'atmosphère se trouva obscurcie comme d'un brouillard, les portes des hangars battirent violemment, et l'on entendit hennir des chevaux, quelque part, au loin. Enfin, après une demi-heure, l'ouragan passa.

Lentement le soleil continuait à descendre derrière le hangar; le gris du sol perdait sa teinte bleue; et les sifflets des machines annoncèrent que la journée était enfin achevée. Blake ramassa son veston, se rhabilla, reprit le sentier qui conduisait à Market Square où il demeurait. A Bultfontein, quand il y arriva, concessionnaires et noirs sortaient encore en foule de la mine de Du Toits Pan. De la veranda du club il entendait venir, mêlées, au bruit des bouillons qui sautaient, les voix d'hommes plus heureux que lui, d'hommes poussant au moins se donner l'illusion du plaisir; et des cantines des huttes de fer, les cris gutturaux des nègres vibraient dans l'espace. Ça et là, des indigènes, formant des groupes, parlant et gesticulant avec animation. Une voiture à boeufs s'aventurait en somnolant, travers l'épaisse poussière de Main Street; et, sur le "stoep" de Ph. Carnarvon, le gérant se battait à coups de poings avec un de ses clients.

Après avoir bu une citronnade au soda, Blake suivit le chemin du Toits Pan jusqu'à son logement. Il tira le loquet de sa chambre et entra. La chaleur avait fait fondre la chandelle dans le bougeoir; une masse de suif s'étalait sur le bois de la table de nuit, surmontée d'une cuvette et d'un pot à eau, formait, avec un lit cage, le seul ameublement de la petite chambre aux murs de fer rouillés. Blake se lava les mains, et s'étendit sur le lit, où il écouta le bouillonnement d'innombrables mouches, jusqu'à ce que le son d'une cloche, dans le corridor, vint le tirer de sa torpeur, lui annonçant que le dîner allait être servi.

Les autres pensionnaires de tel meublé appartenaient, comme lui, aux rangs inférieurs de la société; la plupart d'entre eux étaient surveillants ou occupait des emplois moins payés encore. Les femmes taient chose rare à la table de l'hôtel; mais, par exception, deux femmes s'y trouvaient ce soir-là. C'étaient la femme et la fille d'un "cockney", qu'onaneier d'une auberge qui avait été récemment, détruite par le feu. Il y avait eu soupçon d'incendie volontaire, mais les preuves avaient manqué; et la famille s'appretait maintenant à repartir pour Londres avec une grosse prime de la compagnie d'assurances. Maurice mangeait seul, dans un coin, les yeux fixés sur son assiette, autour de laquelle les mouches essaimaient; mais il ne pouvait point boucler ses oreilles, et il entendait que, à mesure que se vidaient les bouteilles de bière, les hommes excités par la présence inaccoutumée de femmes blanches, devenaient de plus en plus facétieux et galants. Et et Maurice qui, sans vouloir connaître aucun d'eux, les enveloppait tous dans une même haine, songeait cependant que jamais encore leur ignoble société ne lui avait été plus à charge.

Il se hâta d'achever son dîner, prit son chapeau et sorti. La lune s'était levée, des amas de débris, à l'horizon, brillaient comme de la neige. Il hâla un fiacre: car il se sentait trop fatigué, décidément pour aller à pied jusqu'à Kimberley, et cependant il voulait s'informer de l'état de Philippe Jardine.

Il se demandait avec surprise comment il avait pu employer ses soirées avant d'avoir pris l'habitude de ces visites quotidiennes à la petite maison de Lennox-Street. Ses relations avec Jardine, comment avaient-elles commencé? Il y avait eu une mêlée au Carmels' Saloon, certain soir, il ne se rappelait plus à quel propos et Jardine et lui étaient sortis ensemble du bar. Quel étrange hasard que cette rixe banale lui eût fourni l'occasion de se lier avec ce seul homme un peu civilisé qu'il connaît, le seul qu'il eût héance de rencontrer en ce pays de brutes.

Comme tous les soirs, Kimberley lui paraissait vivant et gai en comparaison du Pan, tandis que le fiacre roulait bruyamment sous la lumière électrique. Mais cette vie et cette gaieté n'étaient qu'à la surface, car bientôt le fiacre s'écartant de la rue principale, s'enfonça dans de sinistres ruelles obscures et déertes.

Maurice ordonna au cocher d'arrêter devant une maison de bois précédée d'un

"stoep", et frappa à la porte. Une voix lui cria d'entrer. Il ouvrit la porte, et se trouva dans le salon de la maison.

Celle-ci n'avait qu'un seul étage, et, toute entière, était à peine de la dimension d'une chambre ordinaire. Deux clôtures, grossièrement tendues de perse, la divisaient en trois pièces minuscules, qui servaient de salon, de chambre à coucher, et de cuisine. Au fond, dans un petit réduit, du linge pendait, enclous d'une barrière de fer ornée. Une femme, assise dans un fauteuil d'osier, lisait, à la lumière d'un quinquet. Elle se leva à l'entrée de Maurice, et lui tendit la main.

—Comment va-t-il? demanda Maurice.

—Toujours de même! répondit la femme. — Il dort en ce moment. N'allez pas dans sa chambre; plus longtemps il pourra dormir, mieux cela vaudra. Asseyez-vous. Il va se réveiller d'un moment à l'autre. D'ici j'entends très bien ses mouvements.

—Que dit le médecin?

—Il dit que, si la crise se passe, un séjour au Cap pourra faire grand bien. Voilà un conseil facile à donner, n'est-ce pas? Et, si nous n'avons pas les moyens de nous rendre au Cap; Alexanderfontein a des chances d'être bon, aussi.

—Oui, les médecins conseillent toujours de quitter les fields après une attaque de fièvre, dit Maurice. Je sais cela. J'ai été pris moi-même en arrivant ici.

Il s'assit près de la table, et pendant quelques instants, tous deux restèrent sans parler. La femme regardait fixement dans le vide, les sourcils froncés, les lèvres serrées convulsivement. Le peignoir qui la couvrait était tout détreint, et des boucles de cheveux, mal épilées, lui tombaient sur la nuque; mais elle était loin d'avoir l'apparence d'une femme née pour le milieu où elle se trouvait, ou simplement accoutumée à ce triste milieu. Malgré sa mise, malgré son âge, — car elle avait sûrement passé la trentaine, — on devinait qu'elle était née pour l'élégance, qu'à présent encore elle gardait le besoin, et que, vêtue comme elle aurait dû l'être, on n'aurait point manqué de la trouver belle.

—Un séjour d'un mois à Alexanderfontein ne serait pas bien coûteux, dit enfin Maurice. Etc, ce que l'on ne pourrait pas arranger cela, Madame Jardine?

—Vous faites-vous l'idée de la misère où nous sommes? — fit la jeune femme, d'un ton impatient.

Il secoua la tête.

—Je sais que votre situation n'est pas brillante..... Jardine n'est jamais entré dans les détails.

—Nous possédons un peu moins de neuf livres, aujourd'hui; voilà tout notre capital. Pourquoi en faire un secret, en fin de compte! Au reste, ne vous mettez pas en peine, nous nous tirons d'affaire. Mais pour payer le voyage et un mois d'hôtel, c'est plutôt maigre, hein?

—En effet, l'hôtel à lui seul, vous coûterait davantage. Je ne me figurais pas que les choses en fassent à ce point. Mais, vous savez, je pourrais, en ce moment, sans trop me gêner, vous prêter un billet de cinq livres sans me gêner le moins du monde, je vous en assure. Voulez-vous que je

vous le mette de suite pendant que nous en parlons?

—Vous n'êtes pas trop riche vous-même, répondit-elle; — ce que je vous ai dit n'était pas pour vous demander de l'argent. Et puis, et puis,.... il y a une chance qu'une grosse somme nous arrive. Non, nous ne vous prendrons pas votre argent, aussi longtemps que nous ne serons pas absolument forcés de le faire. Plus tard si tout autre moyen nous manque, vous nous prêterez une livre ou deux. Et maintenant vous allez boire un petit verre avec moi. Oui, je le veux! — fit-elle, d'un ton résolu; — nous ne sommes pas si pauvres que nous n'ayons chez nous une bouteille de whiskey! Jamais nous n'avons été trop pauvres pour cela! Et peut-être eusse été une bonne chose pour Philippe, si nous l'avions été, quelquefois. La fille vient d'apporter cetet cruche d'eau: elle est toute fraîche.

—Puis-je vous préparer votre verre? demanda Maurice, lorsque la bouteille fut sur la table.

(A suivre)

CARTE A PAYER

Paris, 28.—Me Clunet a révélé à quel chiffre se sont élevés les frais du procès Humbert, devant la cour d'assises de la Seine. Il plaiderait, en effet, à la première chambre du tribunal, pour M^{de} Emile Daurignac, demandant sa séparation de biens d'avec son mari.

L'honorable avocat a exposé dans sa plaidoirie que c'est le 23 octobre 1880, qu'Emile Daurignac a épousé, à Bruxelles, près de Toulouse, Mlle Alice Humbert, fille de M. Gustave Humbert, sénateur, procureur général à la Cour des comptes et officier de la Haute Garonne, et Rozy, prétendons qui ont signé l'acte de mariage se trouvaient le préfet de la Haute Saône, M. Montanet, député de la Légion d'honneur. Parmi les fessur de faculté. Les époux se mariaient sans contrat, c'est à dire sous le régime de la communauté universelle.

Aujourd'hui, après vingt-quatre ans d'union, M^{de} Emile Daurignac invoque à l'appui de sa requête, les dettes de son mari. Dettes de nature différentes.

Emile Daurignac doit, en effet, 8 mille francs à M. Haas, horloger, et 9,588 francs à son propriétaire. Il a aussi 2,181 francs de dettes en retard.

Mais cela est bien peu, comparativement à la dette éventuelle contractée — involontairement — par Emile Daurignac, envers le Trésor public.

Condamné à deux ans d'emprisonnement par la Cour d'assises de la Seine, il a été, en outre, condamné aux frais du procès, "solidairement" avec Frédéric Humbert, Thérèse Humbert et Romain Daurignac.

A combien se montent les frais du procès Humbert en cour d'assises? Ma

Le Tatouage dans la marine russe

On sait que l'habitude du tatouage est très répandue dans la plupart des marines; beaucoup de marins français portent sur le dessus de la main une ancre entre le ponce et l'index, d'autres ont une bague avec chaton tatouée à l'annulaire de la main gauche, et leur avant-bras droit porte en général un attribut maritime quelconque; mais cet usage n'existe guère que parmi les hommes de l'équipage, et les officiers ne l'ont point adopté; ajoutons qu'il est aujourd'hui absolument défendu dans la marine de guerre.

Il en est autrement dans la marine russe. Si l'on rencontre parmi les matelots des tatouages mal exécutés et informes par contre les officiers s'adressent à des artistes en la matière et leurs tatouages ont atteint un degré de perfection admirable.

L'opération n'a pas lieu en Russie ni à bord des bâtiments, mais au Japon. Tous les officiers russes ont fait quelques voyages dans les mers de Chine, et les relations entre Vladivostok et Nagasaki sont continues. Près de Nagasaki est une petite île appelée Inassa où la vie russe s'est peu à peu implantée; on y trouve des bains russes, des églises, des hôtels et même un cimetière consacré

suivant le rite grec. Cette île, il y a quelques années, était en quelque sorte une station où les bâtiments russes trouvaient à se ravitailler et où ils faisaient de longs séjours. C'est dans cette île que des tatoueurs japonais exercent leur art sur la peau des marins russes. Ils y ont acquis une réelle réputation, et matelots et officiers, lorsqu'ils vont à Inassa, mettent à contribution leur habileté. Un d'eux surtout est célèbre; il a eu l'honneur, il y a une vingtaine d'années, de tracer sur le bras d'une altesse impériale, le grand-duc Alexis, un magnifique dragon bleu, et depuis il ne manque point de raconter son haut fait.

Le tatoueur japonais, avant de procéder à son opération, montre un album de dessins nombreux et variés.

Le choix du sujet étant fait, le Japonais rase délicatement la partie sur laquelle il doit exercer son habileté, puis il y peint au pinceau et en couleur le dessin arrêté. La première partie de l'opération est alors terminée; c'est la moins délicate. Pour la seconde, la tatoueur se sert d'un petit faisceau composé d'une douzaine d'aiguilles préalablement trempées dans une solution de couleurs à base végétale, puis il suit consciencieusement son dessin, enfonçant ses aiguilles de deux à trois millimètres dans la chair et poursuit son œuvre jusqu'à ce que toute la portion de la peau comprise dans les limites de son dessin primitif ait reçu l'atteinte de ses terribles petites aiguilles. Pour un dessin compliqué, l'exécution ne dure pas moins de deux heures, et il faut, chez le sujet qui subit ce genre de tatouage, une immobilité complète et une grande force de résistance, car l'opération est très douloureuse et le sang coule abondamment. Le prix de supplice change suivant l'importance du dessin choisi et est débattu avant l'opération; il varie d'une à deux piastres mexicaines, monnaie la plus employée à Inassa.

Les suites de l'opération ne sont pas toujours sans danger; lorsque celle-ci suit son cours ordinaire, après que le sang a été étanché et la partie tatouée bien entourée de linge pour la soustraire à tout frottement et pour empêcher l'inflammation, le bras commence à enfler; une fièvre qui dure pendant toute la période inflammatoire abat la victime puis la cicatrisation se fait sans inconvénient. Mais, dans d'autres cas, la plaie s'envenime et même quelquefois devient gangréneuse; il y a une dizaine d'années, la marine russe a eu à déplorer la mort d'un jeune enseigne qui s'était laissé tatouer.

Les tatouer agissent cependant avec prudence et interrogent leur victime sur son tempérament avant de manœuvrer le faisceau d'aiguilles, et jamais ils ne se sont laissés tenter par l'appât du gain lorsqu'ils avaient affaire à un scrofuleux.

On constate cependant un ralentissement dans l'usage du tatouage dans la marine russe. Les relations plus fréquentes avec les autres marines, les stationnement moins longs et moins rapprochés à Inassa, — car cette sorte de colonisation russe d'une île japonaise avait inquiété l'Angleterre et les Etats-Unis et amené le gouvernement japonais à prendre des mesures pour la restreindre — ont atténué l'engouement des jeunes officiers; toutefois, l'usage persiste encore.

Cet espace est réservé au célèbre J. F. P. RACICOT, herboriste, dont les préparations médicales sont reconnues célèbres jusqu'en Europe. C'est le bienfaiteur de l'humanité. Bureau et résidence, en face du Bureau de Poste, Hull.

NOUVELLES DE HULL

Hull, 1er février.

Une nouvelle invention qui est appelée à rendre des services incalculables, et qui était demandée depuis longtemps par les médecins vétérinaires de tous les pays, vient d'être découverte par un citoyen municipal de Hull, M. I. saie Monette.

Les médecins vétérinaires rencontrent mille difficultés lorsqu'il s'agit de faire une opération à un animal quelconque. Ce qu'il leur fallait c'était une table qui leur permettrait d'immobiliser l'animal à opérer, lorsque cela était nécessaire. En France, en Angleterre, ou dans nombre d'autres pays, des inventions de toutes sortes ont été découvertes, sans qu'une seule fut déclarée parfait modèle.

La découverte de ce modèle devait être faite par un canadien, et c'est à M. Monette qu'en revient l'honneur.

Cette table d'une utilité incontestable pour le médecin vétérinaire est installée chez le Dr A. T. Tennesse, M.V., à Hull, où elle fonctionne admirablement; ceci constaté après de nombreux essais avec de petits et de gros chevaux, aussi bien qu'avec des chevaux vicieux.

Le cheval est approché de la table et y est attaché d'une manière solide et sûre, elle couche le cheval sans secousse et d'une manière douce. Le mécanisme en est très simple, muni d'une chaîne qui tire un bras placé au-dessous de la table pour abaisser et relever cette table.

L'inventeur de cette table d'opérations chirurgicales a déjà soumis, en février 1903, à l'approbation du gouvernement fédéral, une barrière obstacle pour empêcher les animaux de passer sur les voies ferrées.

UNE BELLE VICTOIRE

M. Ed. Mousseau l'a remporté samedi sur son concurrent M. Adrien Bergeron par une majorité écrasante, cent vingt-huit voix, c'est plus que le maire dans toute la ville.

M. Bergeron est battu mais il a fait une lutte loyale à arme égale avec son adversaire qui n'a que des compliments à lui faire. M. Mousseau sera une précieuse acquisition pour le conseil de ville, homme de grandes connaissances, techniques, instruit, bon orateur, il saura éclairer le conseil dans beaucoup d'occasions et nous ne pouvons pas laisser passer l'occasion de féliciter les électeurs du quartier 5 du choix qu'ils ont fait en élisant M. Mousseau comme leur représentant. M. Mousseau est actuellement retenu à sa chambre par une sévère attaque de grippe, et il pourrait arriver qu'il ne pourrait se soir assister à l'assemblée du conseil.

CHAMBRE DE COMMERCE

La chambre de commerce qui devait se réunir vendredi soir dernier pour faire la nomination de ses officiers pour l'année 1904 et aussi pour entendre M. Aison Gard qui devait faire une conférence sur un sujet d'actualité, a ajourné à demain soir par respect pour le deuil de son secrétaire M. F. A. Labelle causé par la mort d'un de ses enfants vendredi après-midi. Une résolution de sympathies a été adoptée et sera remise à M. Labelle par le président M. Barrette. M. Gard a consenti à remettre sa conférence à demain soir. Environ une trentaine de membres s'étaient rendus pour entendre le conférencier vendredi soir et il est à espérer que ce nombre sera triplé demain soir.

CONDAMNE A L'AMENDE

Patrick Bradley, un vieil irlandais qui colportait des marchandises sèches par les rues, sans licence, a été arrêté par la police et condamné à \$10 par le recorder Champagne ce matin.

LE G. N. W.

Le train régulier du Great North Western, à partir d'au-

jourd'hui se rendra directement à Maniwaki au lieu d'arrêter à Grapefield.

PERSONNEL

MM. Jos et Damien Caron, de la maison Caron et frères, sont partis ce matin par Montréal.

M. Urban Viau, percepteur de taxes à l'hôtel de ville, part cet après-midi pour Watertown, N. Y. dans l'intérêt de sa santé.

Le chef de police, M. Genest, est retenu à sa chambre par la maladie.

ECHEVIN MALADE

M. Ed. Mousseau, le nouvel élu du quartier 5, est retenu à sa chambre par une sévère attaque de grippe. Son médecin, le docteur Fontaine, dit qu'il devra garder la chambre pour plusieurs jours.

Hull, 2 fév.

CONSEIL DE VILLE

Le conseil de ville a tenu une importante assemblée hier soir. Tous les échevins étaient présents moins M. Mousseau, retenu à sa chambre par la maladie. Il y avait beaucoup de travail à faire et le tout l'a été promptement et sagement résolu.

C'était la première réunion du conseil de 1904 et une foule de citoyens étaient massés dans la grande salle pour entendre les délibérations de leurs représentants. Il y avait une masse de communications déposées sur la table mais sans qu'il y eut longue discussion le tout a été déposé avec une rapidité qui ne s'était vu depuis très longtemps à Hull.

L'on s'attendait à ce que les estimées de l'année soit soumises au conseil mais ce travail n'était pas encore tout à fait terminées, la discussion en a été remise pour la prochaine assemblée ajournée du conseil.

EMPRUNT DE \$8,000.

Avec le premier février, viennent dus certains comptes et intérêts se chiffrant à une somme d'environ \$8,000 que la ville doit immédiatement payé si elle ne veut pas s'exposer à se voir tomber sur le dos un document semblable à celui reçu par le conseil de 1903.

Les échevins Wright et McDougall étaient les deux seuls qui s'opposaient à l'adoption du rapport. Le premier ne voyait pas la nécessité de contracter un emprunt quand la ville a \$43,000 de taxes non-collectées. M. McDougall croit que c'est un mauvais précédent à établir que d'emprunter dès le commencement de l'année, que le conseil devrait chercher un autre moyen pour résoudre la présente situation.

M. Helmer, président du comité des finances dit que son comité a cherché tous les moyens possibles pour éviter de contracter cet emprunt et que ce n'est qu'après avoir été positif que c'était la seule planche de salut que l'emprunt a été recommandé. M. Helmer ajoute qu'il faut de toute nécessité que le conseil se procure de l'argent. Un certain montant d'intérêt sur le fonds d'amortissement est dû le premier février ainsi que des comptes publics contractés l'année dernière et qu'il faut payer.

L'échevin Labelle dit que le crédit de la ville souffrirait beaucoup plus dans la réception d'un autre mandamus que d'un emprunt.

M. Fontaine dit que la ville a des arrérages sur lesquelles elle peut compter pour rembourser le montant que l'on veut emprunter, mais il est impossible de collecter ces crédits immédiatement parce que la population à ce temps-ci de l'année n'est pas fort monnayé et par conséquent il vaut mieux emprunter que de poursuivre des contribuables sans argent.

Comme nous le disons plus haut seuls les échevins Wright et McDougall étaient défavorable et le rapport du comité des finances recommandant l'emprunt a été adopté par une division de 9 à 2.

Dans son rapport, le comité recommande en outre que les travaux suivants recommandés par des règlements approuvés par le peuple soient exécutés:

Règlement No. 8.—Construction de 3,570 de trottoirs et 130 pieds de

traverses au coût total de \$925. Le montant entre les mains du trésorier pour faire faire ces travaux est de \$694.52. Un trottoir en pierre artificielle rue Langevin, sera construit. Il coûtera \$56 et le trésorier pour ces travaux à en dépôt \$97.61. Les règlements 3, 4, 6, 7, 8, 9 et 10 étant complétés le comité recommande que le montant total des travaux exécutés de par ces règlements soit, \$9,978.12, soit transporté au fonds général.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE

Une copie du rapport de M. Wm. Howe, à l'association des compagnies d'assurance contre le feu, a été lu par le greffier Boul. En résumé ce rapport dit que les désastreux incendies qui ont ravagé Hull avaient été pour la plupart causés par la facilité de propagation du feu causé par la construction qui était en majeure partie faite en bois.

Le conseil en mai 1900 a défendu la construction non à l'épreuve du feu, mais par négligence cette résolution n'a pas été maintenue en force et la ville est aussi exposée à être détruite quelle ne l'a jamais été.

Tétréville n'est pas protégé, le chef des pompiers couche à un demi-mille du poste des pompiers, il n'a pas de téléphone — le système d'arrosage insuffisant — et le rapport continue donnant plaintes sur plaintes sur tout le système municipal. Le rapport a été référé au comité de feu, police et lumière.

Une enquête sera tenue sur les causes qui ont amené l'électricien Nolan à suspendre son assistant M. Ferdinand Trudel.

Sur motion des échevins Gagnon et Scott, l'échevin Labelle sera promoteur pour le prochain terme.

À la demande des échevins Helmer et Ste-Marie, les employés seront jusqu'à nouvel avis engagé au mois et non à l'année.

La compagnie électrique de Hull, devra se conformer aux règlements qui lui ordonne d'enlever la neige sur l'avenue Laurier. Le conseil devrait aussi empêcher certains citoyens de déposer la neige provenant de leurs cours, sur le carré de l'hôtel de ville.

La route qui conduit au cimetière est devenue impassable à cause de l'ammoncellement de la neige. L'ingénieur devra y voir.

M. Walter P. Leamy, a intenté une action au montant de \$25 pour salaire qu'il prétend lui être dû par la corporation.

CHAMBRE DE COMMERCE

L'assemblée de la Chambre de Commerce qui devait avoir lieu vendredi dernier aura lieu ce soir. M. Gard, le fameux compositeur Américain y fera une intéressante conférence.

BELANGER AUX ASSISES

Ste Scholastique, 2 fév. — La session des assises s'est ouverte ici hier. Le juge Henri T. Taschereau, les avocats et les témoins sont tous rendus en ce village.

Le calendrier judiciaire est très chargé. Quatre procès peuvent entraîner la peine capitale: ceux de Théophile Belanger, accusé du meurtre d'Antoine Séguin; de Bob Day, accusé du meurtre de Benjamin Laliberté; de Campbell et de Renaud, accusés de viol.

OBSEQUES DE MGR GRAVEL

Montréal, 2 fév. — Ce matin à Nicolet ont eu lieu les obsèques de Mgr Gravel premier évêque du diocèse de Nicolet. Le célébrant était Mgr Sbarretti, délégué apostolique, assisté des abbés Thibaudier, V.G. et M. G. Proulx comme diacres d'honneur. Remarqués au chœur Nos Seigneurs Duhamel, Bruchesi, Larocque, Cloutier, Lorra'n, Emard, Gauthier, Brunault, Mgr Marois, V. G. de Québec, Mgr Louis Richard, de Trois Rivières, Mgr Paquet, de l'Université Laval, Sir Wilfrid Laurier. Mgr Paquet a prononcé l'oraison funèbre. Il a pris pour texte. Le sage jouira comme d'un héritage et sa considération du peuple et son nom vivra éternellement.

Grande Vente

A LA MAISON

ST-JEAN

JEUDI

ET

SAMEDI

20 lbs Sucre brun.....\$1

24 lbs Sucre granulé...\$1

Sucre pulvérisé, la lb...6c

Force, Orange Meat...14c

Beurre crémière, extra .24c

" "21c

Beurre à pâte.....17c

Oufs frais, la doz....28c

Oufs strictement frais..35c

Poudre de l'oeuf, 3 pay. p.25c

Riz, la livre.....04c

Riz Chinois, la livre...06c

Wampole, la bout.....80c

Pois Français en bouteilles,

Dand colie et Gaiidon.

Petits houx de Bruxelles.

Pâtes de Foie Gras.

Une Visite est Sollicitee

E. E. ST-JEAN & CIE

126-128 RUE PRINCIPALE

HULL, QUE.

Telephone 2344